



21
F6

LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

A O U T

SOMMAIRE

LE FRATRICIDE (*Suite*)..... Le Vicomte Walsh.
 LES MÉMOIRES DE M. DE GASPÉ..... L ***
 VOYAGE A RIMOUSKI PAR EAU..... F. M. Derome.
 CHANSON GASPÉSIENNE.....
 CHRONIQUE Hector Fabre.
 VARIÉTÉS

QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Rue de la Montagne, Basse-Ville

1866

Le duc de Bretagne interrompant son frère, dit avec sécheresse : Je suis ici pour juger et non pour être jugé..... Le connétable de France sait que personne ici n'a le droit de juger ma conduite.....

— Je le sais, répondit le connétable, mais je sais aussi que vous êtes tous deux fils de mon frère. Il y a des droits sacrés, des hiérarchies naturelles existant dans les familles comme dans l'Etat. Si Jean V, de vénérable mémoire, vivait encore, ne serait-il pas votre juge ? son frère peut et doit le remplacer.....N'allez pas élever la voix devant un autre tribunal, que les discussions de famille se jugent en famille.

— Mais, répliqua François, ce ne sont plus des discussions de famille, ce sont des crimes d'Etat, de lèse majesté, de haute trahison. Pour les juger et les punir je suis seul compétent.

— Mais si l'accusé est votre frère ? demanda Richmond.

— Il aura plus hâte de le faire condamner que tout autre, ajouta le prince Gilles ; car il s'est fait son plus cruel ennemi. Duc de Bretagne, vous venez de le dire, vous êtes venu ici pour juger, vous êtes donc condamner à m'écouter ; le devoir du juge est d'entendre celui qui est amené devant lui. Ce n'est pas comme complice des anglais débarqués en Bretagne que je suis prisonnier, votre haine remonte plus haut, voilà plus d'un an qu'elle pèse sur ma tête ; elle a trouvé trop doux pour moi l'exil de Chantocé.... Vous avez voulu, lorsque je courus au devant de vous avec le cœur d'un frère, prouver à tout un peuple combien vous me haïssiez, vous êtes passé devant ma demeure comme devant celle d'un étranger ! Ce n'était pas encore assez, vous n'avez pu vous contenter de me

déposséder de l'héritage paternel, de ne me donner que des domaines qui sont hors de Bretagne, de m'entourer de vassaux qui ne sont pas les miens ; il vous a fallu encore m'enlever l'amitié de mon oncle, le roi de France, me noircir à ses yeux ; il ne vous reste plus qu'à m'ôter la vie, et, pour y parvenir, vous m'accusez aujourd'hui de haute-trahison et de lèse-majesté ! Mon oncle, je vous le demande, sans esprit de rancune et en toute vérité, l'ennemi le plus acharné aurait-il pu faire plus que mon frère n'a fait ?

— Gilles n'en accuse pas son cœur, il accuse ceux qui le conseillent, et vous, duc de Bretagne, fils de Jean V et de Jeanne de France, n'écoutez que la voix du sang, écoutez la mienne, je ne veux que votre bonheur et votre gloire ; si vous cédez à de funestes conseils, si vous cédez à un mouvement de haine, votre vie entière sera empoisonnée, et votre nom sera flétri, car le sang d'un frère ne s'efface jamais ! Si vous craignez que les souvenirs de votre enfance, de ce temps où vous aimiez Gilles en vous attendrissant, n'affaiblissent votre justice, éloignez ces pensées et ces affections, et ne consultez que la froide et sévère raison. Elle vous dira que le prince, qui, pour rester Breton, a refusé l'épée de connétable d'Angleterre, n'a pu vouloir livrer la Bretagne aux Anglais.

— Mais cette lettre à Henri, dit François en déroulant un papier auquel appendait un scel du prince Gilles, cette lettre qui demande qu'une armée anglaise viennent le délivrer de sa captivité, n'est-elle pas de lui ?

— Non, elle ne l'est pas ; jamais, je le jure par le Dieu vivant, je n'ai rien fait de pareil.

— Ce scel, ce seing, ne sont-ce pas les vôtres ?

— Ce cachet aux hermines est le mien, l'écriture de la lettre est de Pierre La Rose.

— Pierre La Rose n'est-il pas votre secrétaire ?

— Oui, il m'a été donné par vous et Montauban.

— Vous ne lui avez pas dicté cette demande d'un secours étranger et armé ?

— Non.

— Il niera tout, s'écria le duc avec impatience, se tournant du côté de Pierre de Guingamp (qui pâle et tremblant, restait muet, les yeux remplis de larmes,) il niera tout.....

— Très redouté seigneur, balbutia Pierre, s'il est innocent, il ne peut avouer... Ah ! je vous en supplie allons à l'église de Saint-Tugal, où notre père a voulu reposer aux pieds de l'autel du très-glorieux saint Yves ; là, auprès de son tombeau, nous prierons tous, vous implorerez les lumières d'en haut ; mon très-aimé frère, au nom de votre gloire et de votre salut ne précipitez rien.

Gilles serra la main de Pierre ; ce qu'il venait de dire était beaucoup pour lui, et le cœur du prisonnier se sentit reconnaissant de ce peu de paroles, comme il aurait pu l'être d'une importante démarche.

— S'il ne veut rien m'avouer, dit le duc en se levant du fauteuil, il en déclarera peut-être davantage devant les juges que je vais faire convoquer, et qui ont droit de connaître des crimes de haute trahison.

— Duc de Bretagne se hâta de dire Arthur de Richemont comme il le voyait près de sortir de la prison, quand vous m'avez, il y a un mois, envoyé à Fougères, pour en chasser les Anglais, je vous dit en montant à cheval : *Je vous promets de vaincre, promettez-moi de dé-*

livrer Gilles. Vous me le promîtes alors ; j'ai vaincu, avez-vous pardonné ?

— J'ai fait un serment en recevant la couronne, c'était d'être juste ; je veux tenir mon serment.

— J'en ai fait un aussi le jour où je fus armé chevalier, c'était de rester toujours digne de mes pères ; je n'ai pas *forligné*, et je ne fléchirai pas ; voilà l'aveu, le seul aveu que j'ai à faire.

En prononçant avec dignité ces paroles, l'attitude de Gilles était fière sans être insultante. Celle de son frère était moins assurée. En arrivant près de la porte de la prison il se retourna. La lumière des flambeaux éclaira son visage, il était pâle ; son regard sinistre s'attacha un instant sur le prisonnier ; il n'y avait pas de pitié dans ce regard, c'était plus celui d'un ennemi que d'un frère. Le connétable serra de nouveau la main de son neveu. Pierre murmura à voix basse : Ami, espère en Dieu ! La porte se referma, et Gilles resta seul, seul avec la conscience d'avoir été digne de lui-même.

XXXV

LA SUPPLIANTE.

Dans son inépuisable bonté, Dieu a voulu que le malheur et l'adversité eussent aussi leurs jouissances ; c'en est une grande pour l'homme dans l'infortune de pouvoir dire :

Je n'ai pas fléchi ; la tempête s'est déchaînée contre moi et n'a pu m'ébranler, je n'ai courbé et ne courberai mon front que devant Dieu.

Quand Humfroy entra dans la prison pour faire son service du soir auprès du prince de Bretagne, il le trouva dans cette exaltation d'une noble conscience ; son regard était radieux, son visage animé : on aurait dit en le voyant, qu'il venait d'obtenir l'assurance de sa prochaine liberté... Non, il avait obtenu davantage, il avait l'assurance d'avoir été digne de lui-même.

A cette joie qui partait du cœur, le vieux serviteur allait en mêler une autre. Quand il fut assuré que les gardes ne pouvaient l'entendre, il s'empressa d'apprendre à son maître que la princesse Françoise venait d'arriver à Dinan, et que le lendemain elle chercherait les moyens de l'entrevoir et même de parvenir jusqu'à lui.

Longtemps avant le retour de la lumière le prince était debout à épier son premier rayon. *L'angelus* vint à sonner. Il se rappela que Françoise lui avait fait dire : à *l'angelus* du matin, à celui de midi, à celui du soir, pense à moi ; c'est alors que je tâcherai de te voir. Il courut donc à sa fenêtre ; il entendit des pas, il regarda ; ce n'était qu'une petite fille qui portait un pain et un pot de soupe à son père aussi prisonnier !... Longtemps il attendit ; les heures s'écoulèrent et Françoise ne parut pas. Enfin, dans l'après-midi, du mouvement et du bruit l'attirèrent de nouveau à la fenêtre ; il vit alors des gardes, des chevaliers qui traversaient la cour : un groupe nombreux était arrêté au bas de l'escalier qui conduisait aux appartements du duc. Des soldats avec leurs longues lances, divisaient la foule et faisaient former la haie à droite et à gauche, comme pour laisser passer un grand personnage. Il distingua parmi ceux qui allaient et venaient dans la cour, le bon Humfroy : il paraissait fort empressé, et avait l'air de chercher quelqu'un dans la multitude

qui augmentait de plus en plus en face des appartements du duc François premier.

Enfin, le prince Gilles vit que son vieux serviteur avait trouvé celui qu'il cherchait : c'était le geôlier de la prison. Il lui parlait avec feu : on voyait à ses gestes suppliants qu'il espérait en obtenir quelque faveur. Gilles n'eut pas de peine à deviner de quelle faveur il s'agissait. Humfroy demandait sans doute que la porte de la prison s'ouvrit un instant à la princesse, et que l'épouse pût voir son époux captif, pour le consoler et lui dire d'espérer.

Pendant que Gilles épiait ainsi tous les mouvements d'Humfroy, le personnage attendu entra dans la cour : les trompettes sonnèrent, les soldats, rangés sur deux lignes, rendirent le salut des armes ; une femme vêtue de noir, appuyée sur le bras d'un vieux prêtre, et suivi d'un chevalier parut. C'était à elle que l'on rendait ces honneurs : le duc de Bretagne n'aurait pas pu les lui refuser ; car le peuple de Dinan avait reconnu en elle la fille de ses anciens seigneurs.

En arrivant à Dinan, Françoise avait entendu raconter l'entrevue des deux frères. Le bruit du mécontentement de François était généralement répandu : on citait les réponses nobles et fières du prince Gilles, les prières et les remontrances du connétable ; on répétait les mots de crime de haute trahison, de lèse-majesté ; on s'épouvantait des suites que ces graves accusations pouvaient amener. L'épouse de Gilles s'en effraya plus que tout autre ; et prenant tout à coup une décision, elle dit à l'abbé de Bouguien et au chevalier de Lantivi : C'en est fait, j'irai comme princesse de Bretagne, comme moi-même, chez le duc François premier,

peut-être m'écouterait-il. J'élèverai la voix pour défendre mon époux innocent : c'est mon devoir, Dieu donnera peut-être de la force à mes paroles ! Le vénérable prêtre et le fidèle chevalier ne s'opposèrent pas à son projet. Les habits de son rang lui furent apportés, et abandonnant tout déguisement, elle alla vers le palais. C'était elle que le prisonnier avait vu traversant la cour. Tout de suite son cœur l'avait reconnue. Il avait remarqué qu'elle s'appuyait sur le bras de son aumônier.....Que va-t-elle faire auprès du duc de Bretagne ? Est-il digne d'elle et de moi qu'elle aille en suppliante lui demander justice ?

Bientôt après la foule fit un mouvement en se rapprochant du perron qui conduisait aux appartements du duc. Tous les regards se tournèrent de ce côté. Quelques gardes parurent d'abord, Françoise venait après...mais portée par quatre hommes : le connétable, l'abbé de Bouguien, le chevalier de Lantivi et Pierre de Guingamp la tenaient dans leurs bras. Sa tête penchée en arrière, ses membres roides et alongés, la rendaient semblable à une morte.

Ah ! le monstre ! il l'a tuée ! s'écria le prince Gilles, il l'a tuée ! Vengeance et malédiction ! Son cri fut entendu au dehors, et répété par la foule. Humfroy accourait vers la prison. Ses pas se font entendre dans l'escalier de la tour, le bruit de la clef retentit dans la serrure...la porte s'ouvre. Humfroy se précipite au devant de son maître, il veut lui expliquer ce qui vient de ce passer ; mais Gilles n'entend rien, ne veut rien entendre. *Il l'a tuée !* répète-t-il ; et s'élançant hors de la prison, il a rapidement traversé la cour. C'est en vain que quelques gardes veulent l'arrêter. La foule

se fend à droite et à gauche pour le laisser passer. Qu'il est à plaindre ! répète-t-on en le voyant ; qu'on est injuste à son égard ! il faut le soutenir et le venger. Lui, avec la vitesse d'une flèche lancée par une main puissante, a déjà franchi l'escalier. Sur les premières marches intérieures, il rencontre son frère. Les cris de la multitude, les remords de sa conscience en voyant l'évanouissement de sa belle-sœur, avaient effrayé le duc de Bretagne. Il était pâle et tremblant. A la vue de Gilles, sa frayeur redoubla, ses jambes chancelèrent ; et s'appuyant sur le bras d'Arthur de Montauban qui descendait avec lui, il s'écria d'une voix mal assurée : Gardes, arrêtez ce furieux. Que me veut-il ? Il a brisé ses chaînes. Gardes, qu'on le traîne au cachot.

— Qui osera porter la main sur moi ? demanda l'époux de Françoise ; et arrachant de la main d'un soldat une lance, il répéta : Celui qui fera un pas vers moi, tombera mort à mes pieds. Bretons n'êtes vous pas las de me voir souffrir ? de me voir traîner de prison en prison ? Suis-je donc coupable d'avoir brisé mes fers, quand j'ai vu mon épouse bien-aimé, la noble fille des comtes de Dinan, emportée comme morte de chez notre persécuteur ? Ah ! malheur au prince sans pitié qui repousse les mains suppliantes qui s'élèvent vers lui !

— Vous l'entendez, ajouta le duc il prêche la révolte, il appelle le malheur sur son souverain. Par l'obéissance que vous me devez, je vous l'ordonne saisissez le coupable, et qu'à l'instant je sois délivré de son odieuse présence.

— Pas un d'eux ne l'osera, repartit Gilles avec une noble assurance ; ils m'ont vu sur un champ de bataille,

et savent qu'il n'est pas facile de me désarmer. Pas un d'eux n'osera lever la main sur moi.... Mais écoute, François, écoute, toi qui est né de la même mère que moi ; fais taire un instant la haine que tu me portes. Accorde moi une grâce, et tes soldats n'auront pas la peine de *me conduire au cachot*. Je retournerai moi-même reprendre mes fers... Mais, ô François ! ô mon frère ! laisse-moi aller soigner Françoise ! Tu le sais, elle va bientôt être mère ; sa douleur peut la tuer... peut donner la mort à son enfant..... Ah ! cette pensée me décide à ce que les rois du monde n'auraient pu me faire faire... François ! François ! me voilà à tes pieds !

En disant ces paroles, le noble et fier prince de Bretagne était tombé à genoux, et implorait la pitié de son frère qui restait froid et insensible. A cet instant, le connétable et Pierre de Guingamp revinrent d'auprès de Françoise. Ils virent Gilles aux genoux du duc ; ils l'entendirent répéter sa demande d'aller soigner Françoise, et eux aussi se mirent aux pieds du duc de Bretagne et invoquèrent sa compassion et sa clémence ; mais toutes leurs prières furent vaines. Il se dégagea des embrassements de Gilles qui serrait ses genoux, et le poussant rudement à terre il ordonna au sénéchal du Poitou, qui venait d'arriver avec quelques-uns de ses hommes, de se saisir du prince, et ajouta : Ces larmes de femmes m'ennuient, ces prières me fatiguent. Maréchal de Bretagne, faites en sorte que désormais elles ne viennent plus jusqu'à moi. Après ces paroles, il remonta l'escalier et alla se renfermer dans ses appartements.

Les hommes du sénéchal avaient obéi à l'ordre du duc : pour embrasser les genoux de son frère, Gilles

avait abandonné sa lance, et pendant qu'il était désarmé, plusieurs soldats s'étaient jetés sur lui, et l'avaient lié étroitement. Gilles relevé de terre, vit Pierre de Guingamp qui pleurait, et il lui dit : Mon frère tu le vois je ne puis te tendre la main, tu vois comme je suis lié, mais je te remercie de ta pitié, tu as osé aller soigner Françoise ; ami, continue, ne l'abandonne pas, et vous mon oncle, vaillant Arthur, désormais que pourrez-vous faire pour moi ! laissez-moi à mon triste sort, reprenez votre épée, et allez vaincre ces Anglais que l'on dit que j'ai appelés. Ah ! si au lieu de me donner des chaînes le duc de Bretagne m'avait rendu une épée... Mais pourquoi des pensées de gloire me viennent-elles encore, elle ne doivent plus se présenter à moi, je ne dois songer qu'à mon malheur..... Oh ! par le souvenir de mon père, je vous en conjure, ô mon oncle veillez sur elle et sur son enfant..... Envoyez-la, faites-la conduire en lieu de sûreté : qu'elle ne me suive plus ainsi de prison en prison. Elle doit le savoir maintenant, il y a des cœurs dont on ne peut rien obtenir, des haines que l'on ne saurait vaincre. Pour moi, je vous le promets, jusqu'à la fin je serai digne de mon père et de vous.

Puis, se retournant du côté du maréchal de Bretagne, il dit : Allons, Arthur de Montauban, ne différez plus d'obéir aux ordres de votre maître. Vous m'avez laissé parler à mon frère Pierre de Guingamp, et à mon oncle le connétable ; c'est sans doute à *notre ancienne amitié* que je dois *cette grâce*. Maintenant, faites votre devoir, et que les souvenirs d'autrefois ne vous fassent pas négliger de le remplir dans toute sa rigueur. Je reconnais *la bonté de mon frère*, il a laissé le choix de mon cachot à *mon ancien ami*.

Les soldats hésitaient encore. Il ajouta : Soldats, n'ayez pas peur ; regardez comme je suis lié, un enfant me conduirait : n'avez-vous pas vu des femmes promener dans les rues des lions enchaînés ?

X X X V I

LE JUGE.

Le prince de Bretagne, en adressant à Arthur de Montauban les paroles que nous venons de redire, avait bien de l'ironie dans la voix, mais il y avait encore dans ses yeux comme un reste d'amitié. Le maréchal de Bretagne en fut troublé au fond de l'âme, et ce trouble se montra au dehors. Au lieu de faire passer Gilles par les souterrains, pour le conduire à sa prison, il lui fit traverser la cour encore remplie de peuple. Était-ce pour humilier le noble époux de Françoise de Dinan ? était-ce pour exciter la pitié de la foule et faire déclarer un mouvement en faveur du prisonnier ? Je ne sais : mais à peine la multitude eut-elle aperçu sur le haut du perron le fils de Jean V, lié et garrotté comme un criminel, que des cris s'élevèrent de toutes parts. *Grâce ! grâce ! justice ! liberté au prince Gilles !* répétait cette foule en rumeur ; et des gestes menaçants, et des mouvements séditieux, se mêlaient à ces bruyantes acclamations. Le duc François, des fenêtres de son appartement, pouvait voir et entendre ce qui se passait au dessous de lui. Il fit mander le maréchal de Bretagne, et lui témoigna son mécontentement.

Arthur de Montauban chercha à s'excuser, le duc lui répondit avec humeur.

Vous pouviez, maréchal, vous dispenser de montrer le prisonnier au peuple rassemblé, les souterrains n'ont été creusés que pour cacher nos justices ; vous savez qu'il en existe du château à la prison. Il n'est pas bon que la populace soit ainsi initiée à tout : qu'elle obéisse et qu'elle ne juge pas... Entendez-vous ces cris : *Liberté ! justice !* c'est à votre imprudence qu'ils sont dus. Faites-les finir, faites chasser ces manants séditioneux de la cour du château, et mandez près de moi le président, le sénéchal et autres gens de justice, pour qu'ils procèdent sans délai au jugement de celui qui, non content d'avoir appelé les Anglais dans mes États excite encore la révolte jusque dans ma demeure. Ne l'avez-vous pas entendu invoquer hautement la malédiction sur ma tête ? Partez maréchal, qu'un seul instant ne soit pas perdu.

Arthur de Montauban sortait de l'appartement pour aller transmettre les ordres de son souverain. Le duc de Bretagne le rappela, et le fit entrer dans son cabinet particulier. Là, il lui dit : Arthur, il faut en finir ; tu vois comme la sédition se montre, elle devient menaçante. A Rennes, le peuple était pour *lui* et contre moi ; ici il est encore de même. Il faut que cette nuit *il* soit conduit avec le plus profond mystère au château de Moncontour. Moi, je pars pour Redon, où je convoquerai mon conseil et mes officiers de justice. Dans les ordres que tu vas donner, défie-toi des agents secrets employés par Françoise de Dinan ; qu'elle, surtout, ignore où *il* sera transféré. Je ne veux plus de ces scènes de femme en pleurs ; je ne veux plus de ces cris du peuple. Je compte sur ton zèle pour m'en délivrer. Le maréchal s'inclina devant le duc, et sortit.

Les apprêts pour le départ du duc furent bientôt

terminés. Sur son passage, à travers la ville, François eut à regretter le silence de Rennes. Une forte garnison fut laissée au château, sous les ordres du sénéchal du Poitou. Quelques bourgeois qui avaient crié *justice et liberté au prince Gilles !* furent arrêtés ; le vieux chevalier de Lantivi fut surpris sous les murs de la prison ; on le conduisit dans une tour : ni lui, ni les bourgeois ne reparurent jamais.

Il était onze heures de la nuit ; une neige épaisse couvrait la terre, le vent soufflait en gémissant autour de la prison. Gilles ne dormait pas ; il pensait à Françoise. Humfroy n'était pas revenu lui en donner des nouvelles : elle était donc plus mal, puisqu'il restait auprès d'elle. Il avait bien vu partir son frère, mais que lui importait ce départ ? Toutes ses pensées, toutes ses inquiétudes n'étaient plus pour sa liberté, mais pour la santé de son épouse bien-aimée.

Des gardes entrèrent tout à coup dans sa prison. Prince, suivez-nous, dit l'un deux.

— Où voulez-vous me conduire ? demanda le prisonnier.

— Où le duc François voudra, répondit le soldat.

— Mais dans quelle nouvelle prison avez-vous ordre de me mener ? ajouta Gilles.

— L'ordre que nous avons, c'est de ne pas vous répondre et de vous faire obéir. Allons, prenez ce manteau, il fait froid et suivez-nous.

Toute résistance eût été inutile. Le prince obéit. Ce fut en vain qu'il chercha des yeux à rencontrer Humfroy, ce fut en vain qu'il demanda des nouvelles de la princesse Françoise, il y avait ordre de le laisser dans une ignorance absolue. Il partit donc sous le

poinds de la plus pénible inquiétude. Il ignorait où il allait, mais il savait qu'on l'éloignait d'elle. Enveloppé du manteau que la pitié du soldat lui avait jeté, les mains toujours étroitement liées, il avait été renfermé dans une litière, entouré de gardes, et cheminait dans le plus profond silence.

Que l'on se figure un homme dans la force de l'âge, un prince accoutumé au pouvoir et à la liberté, un chef habitué au commandement, ainsi captif et traîné de cachots en cachots. Il interroge, on ne lui répond pas ; il voudrait punir les gardes insolents qui se rient de ses prières, et ses mains sont indignement liées ! Oh ! qui pourra redire ses horribles souffrances ! à peine peut-on les concevoir. Lui, les endure noblement.

Arrivé à sa nouvelle prison, il ne regarda rien, il ne fit aucune comparaison entre le lieu qu'il allait habiter et celui qu'il venait de quitter. Hélas ! tous les cachots se ressemblent !

Pendant que Gilles entendait les portes de la prison de Moncontour se refermer sur lui, François convoquait, à Redon, son conseil pour le faire juger ; à ce conseil étaient présents : l'évêque de Saint-Brieuc, Jacques d'Espinay, grand ami et confident du duc, messire Jean Hingant, le chancelier, le président, le sénéchal de Rennes, le sieur de Combour, l'abbé de Buzay, Arthur de Montauban et Olivier du Breil, procureur-général. Le connétable de France, Arthur de Richemont, avant de retourner à son château de Parthenay, avait chargé Guillaume de Coutances, abbé de Buzay, homme d'un grand savoir et d'une éminente vertu, de défendre son neveu lorsqu'il serait accusé aux États. Quand à lui, mécontent du duc de Bretagne, il l'abandonnait, et c'était auprès du roi de France qu'il retournait plaider la cause de Gilles.

Quand le conseil s'ouvrit, ceux qui le composaient furent surpris d'y voir venir en personne le duc François ; ils avaient cru qu'il ferait mettre son frère en accusation, mais personne n'avait pu penser que lui-même porterait la parole..... Un grand silence régnait dans l'assemblée, tout le monde était ému, et n'osait lever les yeux sur celui qui allait accuser... Enfin, d'une voix mal assurée, François reudit tous ses griefs contre son jeune frère Gilles de Bretagne, seigneur d'Ingrande et de Chantocé ; il rappela d'abord le mécontentement, les plaintes irrespectueuses du prince relativement à son partage ; à ce sujet il se plaignit avec amertume des lettres que Gilles lui faisait écrire, où toutes les formes d'égards et de déférence étaient oubliées ; il ajouta : mon frère se plaint d'avoir été lésé dans le partage de l'héritage paternel, mais, nobles conseillers, ne l'ai-je pas encore laissé assez riche ?... ne lui ai-je pas encore laissé trop de moyens de payer la révolte et la sédition ? Ce n'est pas assez pour lui d'avoir appelé les Anglais sur nos terres de Bretagne, il a voulu encore agiter le peuple... et dernièrement, à son instigation, la majesté du souverain a été insultée..... Nobles conseillers, mon procureur-général vous remettra les pièces qui attestent la culpabilité de l'ami des Anglais... Après ces paroles le duc se tut. Personne n'élevait la voix, ce silence était de plus en plus embarrassant pour le souverain. Enfin Arthur de Montauban se leva et dit : Ceux auxquels la puissance est donnée, ceux que Dieu a placés au-dessus des autres hommes pour les gouverner, ont de pénibles devoirs à remplir ; très-haut, très-puissant et très-redouté seigneur, François 1er, duc de Bretagne, notre gracieux souverain, vient de nous en donner une preuve ; pour le bien et la tranquillité de son peuple, il a dû faire

taire son affection fraternelle, et laisser parler la voix de la justice... Personne plus que moi ne peut savoir la violence qu'il a faite à ses sentiments ; personne mieux que moi ne peut connaître à quel point on a abusé de sa patience et de sa longanimité !..... Pour l'arracher à cette clémence qui devenait dangereuse pour l'État, il a fallu que l'ennemi vint en armes ravager nos champs : alors il a dû faire arrêter, de concert avec son allié le roi de France, celui qui avait appelé les Anglais... celui que vous devez mettre en jugement, comme coupable de haute trahison et de lèse-majesté.

— Le crime s'il est prouvé, mérite la peine de mort ; ainsi vous avez raison de dire, illustre maréchal, que notre très-redouté seigneur et maître, le duc François 1^{er} s'est fait violence en venant lui-même accuser son frère, repartit le vénérable abbé de Buzay. Moi, par mon caractère de prêtre, je dois être lent à vouloir punir ; ma mission est de prêcher miséricorde auprès de la justice, et avant de donner ma voix pour le que fils de Jean V, de glorieuse mémoire, pour que le frère de mon souverain, pour que le prince qui a refusé l'épée de connétable d'Angleterre soit mis en jugement, je veux des preuves sans réplique, et des accusations que l'intérêt et l'esprit de vengeance n'auront pas dictées.

— Il n'y en a pas de pareilles dit d'une voix sombre le duc François..... Hingant, parlez ; vous avez vu, au château du Guildo, ces Anglais qui y étaient débarqués..... vous les avez vus en armes ?

— Oui répondit Hingant, oui, très redouté seigneur, j'ai vu cette avant-garde, composée d'archers, envoyée par le roi Henri.

— Où étaient-ils ? demanda François.

— Sous le toit de votre frère, repartit Hingant.

— Mais comment y étaient-ils ? ajouta Olivier du Breil (qui jusqu'à ce moment avait gardé le silence) ; comment ces archers étaient-ils chez le prince de Bretagne, en quelle qualité ? n'y étaient-ils pas comme gens à lui appartenant, pour le plaisir de l'arc ? ou y étaient-ils comme des ennemis du pays ?

— Du Breil ! s'écria le duc, je croyais que vous étiez chargé de ma justice, et non de sa défense....

— Je suis chargé de connaître la vérité, et je la cherche, répliqua avec calme le vertueux magistrat.

— La vérité est que celui qui vous inspire tant d'intérêt, est coupable de manque de respect envers moi, son souverain, et coupable de trahison envers son pays en y appelant les ennemis. Vous voulez des preuves, en voici : lisez ces deux lettres, l'une adressée à moi, où il menace de recourir au roi d'Angleterre, son protecteur et son ami, si je ne lui donne pas un apanage en Bretagne ; et l'autre écrite au roi Henri, pour l'inviter à venir briser ses chaînes et le délivrer de ma tyrannie.

Parlant ainsi, le frère de Gilles déroula sur la table qui était devant lui, deux feuilles de vélin, signées et portant son scel avec lacs de soie et cire verte.

— Nous examinerons ces pièces dit Olivier du Breil ; ont-elles été présentées à l'illustre accusé ?

— Elle l'ont été, répartit Montauban.

— Les a-t-il reconnues pour être signées de lui ?

— Un coupable nie toujours ce qui l'accuse, ajouta le maréchal de Bretagne.

— Et les apparences trompent souvent, dit l'abbé de Buzay ; les princes jeunes et sans défiance sont souvent entourés de gens aussi adroits que coupables ; souvent

ils appellent amis ceux qui les trahissent et qui les dénoncent...

Ces lenteurs irritaient le duc, on le voyait au froncement de ses sourcils ; roulant dans ses mains son cachet d'ivoire et d'or, il se mordait les lèvres, et son regard sombre se fixait tour à tour sur chaque membre du conseil ; enfin ces paroles lui échappèrent : Il est résolu que vous ne voulez pas le trouver coupable..... j'agirai donc seul.....

— Vous ne le pouvez pas, mon très-redouté maître, se hâta de dire Olivier du Breil ; vous ne le pouvez pas : il y a des lois au-dessus de la volonté des princes, il y a une loi antique et respectée de tout temps en Bretagne, qui défend à un frère aîné de poursuivre son jeune frère et *par la coutume l'aîné n'a point de justice criminelle sur son juvégnieur*. Cette loi bretonne est faite pour les princes bretons comme pour leurs sujets.....

Les paroles d'Olivier du Breil avaient toujours un grand poids, car c'était un de ces hommes probes, fermes et vertueux, que la terre aime autant que le ciel ; un de ces hommes selon le cœur de Dieu, et selon le cœur des princes qui veulent le règne de la justice ; magistrat sans faiblesse et sans reproche, il était sévère contre le crime, compatissant pour le malheur ; à son tribunal il ne craignait que le juge des juges : tous les rois de ce monde n'auraient pu le détourner de son devoir.

Le duc François chercha donc à détruire l'effet qu'avait produit l'opinion d'Olivier du Breil ; il s'adressa à un homme qui, par la haute dignité dont il était revêtu, devait aussi avoir de l'influence : Mons. l'évêque de Saint-Brieuc, dit-il à Jacques d'Espinay, que

pensez-vous de cette loi que l'on nous cite ? n'ai-je pas le droit de mettre l'ennemi de la Bretagne en jugement ?

— Comme souverain vous l'avez ; comme frère....

— Je ne suis plus son frère ! s'écria le duc en levant la séance, je ne suis plus son frère ! depuis qu'il est traître à l'honneur et à son pays, il n'est plus que mon sujet..... il est moïn qu'un sujet fidèle, je le traiterai comme le dernier traître, et ses amis seront mes ennemis.... qu'ils choisissent... Après ces mots dits avec emportement et colère, le duc François se retira. Montauban, Hingant, de Meél et le chancelier le suivirent.

L'abbé de Buzay, le sieur de Combour, le sénéchal, le président de Rennes restèrent autour d'Olivier du Breil, agitèrent de nouveau la question, et résolurent de se récuser pour juger le jeune prince.

Ainsi, dans les temps anciens, comme encore aujourd'hui, dans notre pays de loyauté et d'honneur, l'opprimé ne manqua jamais d'appui et de soutien.

XXXVII

LE VIEUX SERVITEUR.

L'être le plus faible trouve une grande force dans l'espérance : la princesse de Bretagne l'avait éprouvé ; sur le chemin, elle sentait à peine ses fatigues, parce qu'elle se disait : Mes pas ne seront point perdus pour lui, j'irai le défendre auprès du duc, et j'obtiendrai sa liberté. Mais quand cette espérance eut été détruite par la cruelle insensibilité de François, quand il l'eut

repoussée sans pitié, en lui disant : Allez porter ailleurs vos prières et vos larmes !.... la malheureuse épouse avait senti sa vie s'en aller avec l'espoir, toute sa force l'avait abandonnée, elle n'en avait plus que pour souffrir. Et quand elle revint à elle après un long évanouissement, elle dit à ceux qui l'entouraient : Je n'ai plus qu'à mourir ; ma vie c'était l'espérance ; à présent que je n'en ai plus, la mort va me venir.... la lampe qui n'a plus d'huile ne s'éteint-elle pas ?

Ses amis cherchaient en vain à la consoler ; ils lui répétaient que l'innocence du prince Gilles finirait par être reconnue, que le roi Charles serait éclairé et instruit par connétable de la trame odieuse ourdie contre son époux, qu'il demanderait sa mise en liberté, et que François n'oserait la lui refuser..... ils lui montraient aussi l'armée anglaise s'avançant pour le délivrer... A tout cela elle répondait en secouant tristement la tête : Sa perte est jurée ; son frère, celui qui m'a repoussée rudement quand j'élevais mes mains suppliantes vers lui, quand je l'implorais, quand je l'adjurais par la mémoire de sa mère, par les ossements de son père..... par tout ce qui lui est cher, de pardonner à mon époux ; celui qui a résisté à mes larmes, à mes prières, à mon désespoir, celui-là est trop cruel pour ne pas se hâter de répandre le sang dont il a soif... Il va se presser, il n'attendra point les lenteurs de la justice, il craindra que le roi de France ne lui enlève sa proie..... Ne me parlez pas du secours des Anglais... ne me tentez pas ; quelquefois une coupable pensée me vient..... mais je me rappelle la défense de Gilles... N'invoque jamais m'a-t-il dit, le secours des Anglais : si j'étais délivré par eux ma mémoire serait flétrie..... mieux vaut la prison, mieux vaut la mort que la honte,

et dans ma position ce serait la honte que de recourir à eux.

Ainsi, l'infortunée Françoise, rejetant tous les motifs d'espérer, ne parlait que de mourir... Elle disait au vénérable abbé de Bouguien qui ne la quittait pas : Mon père, je sais bien que je dois vouloir vivre ; je sais bien que la vie, si Dieu me la laisse, me sera pénible et douloureuse quand mon époux n'y sera plus..... mais l'enfant que le ciel m'a confié me fait un devoir de supporter mes jours, tout mauvais qu'ils soient ; je tâcherai donc de vivre, je n'offenserai pas Dieu en appelant la mort... malgré moi je la sens venir... Pauvre enfant, tu ne naîtras pas à la lumière ; pauvre prisonnier, tu ne verra pas ton fils..... Mon père, s'il n'y avait que moi à mourir ! C'est vous qui répandrez l'eau du baptême sur la tête de notre enfant, et puis vous le porterez à Gilles..... vous lui direz de le bénir aussi... les cruels geôliers n'auront pas peur d'un petit enfant, ils vous le laisseront porter dans les bras paternels..... mais non, ce serait une joie et son cruel frère en serait jaloux... il l'en privera

Pendant qu'elle parlait ainsi, le vieux chapelain et le fidèle Humfroy, qui étaient à genoux près du lit, ne pouvaient retenir leurs larmes. Elle entendit les sanglots du fidèle serviteur, et elle ajouta : Humfroy, tu vas revoir ton maître, cache lui mon état..... peut-être m'aura-t-il vue quand on m'a emporté de devant notre tyran.... dis-lui que je suis bien à présent..... demain je me lèverai, et à l'angelus du soir, j'irai m'asseoir en face de sa prison, près de la porte de la chapelle du château ; vieil ami, va lui dire.

Humfroy sortit, mais il était resté longtemps auprès de la princesse malade, la journée s'était écoulée en

grande partie ; quand il se présenta à la prison pour son service du soir, il trouva défense d'y entrer ; toutes ses prières, toutes ses réclamations furent vaines. Jean Hingant lui signifia que dorénavant il ne devait plus être admis auprès du prince, que tel était l'ordre précis du duc.

Accablé de ce nouvel acte de tyrannie, Humfroy s'assit sur une marche de l'escalier qui conduisait à la prison de son maître, et là, le vieux soldat se prit à pleurer comme une femme. Jamais, se disait-il, je n'oserai redire à la malheureuse princesse que je ne puis plus servir son noble époux... pour elle ce serait le coup de la mort... elle le verrait déjà abandonné à ses bourreaux... Pendant qu'il faisait ces tristes réflexions, et qu'il rêvait aux moyens de tromper ou de corrompre les geôliers du prince, la nuit était venue, et il restait encore assis dans l'escalier tournant. Bientôt des soldats l'en chassèrent, et il ne lui fut plus même permis de rester dans l'enceinte du château. Quand Gilles en fut emmené, ses gardes, pour mieux cacher son enlèvement de la prison de Dinan l'avaient fait sortir par une porte dérobée, qui donnait dans les douves. Humfroy qui malgré la neige et le froid de la nuit était resté, en face de la grande entrée du château, blotti sous un hangar en ruines, n'avait vu personne passer sur le pont, et le lendemain il ne doutait nullement que le prince ne fut encore dans la tour.

Malgré la défense d'approcher de la prison, il parvint jusque sous ses murs, il regarda longtemps la fenêtre où le prisonnier avait coutume de venir : il ne le vit pas paraître, mais il remarqua que la garde était doublée auprès de la chambre du prince, ce qui le confirma dans l'idée que son maître n'avait pas changé de

cachot... il était donc bien loin de croire qu'il fût déjà sur la route de Moncontour.

Dans la cour du château, en face de cette partie du bâtiment où le prince avait été renfermé, était une petite chapelle gothique en grande vénération dans le pays ; une statue de la sainte Vierge y était honorée, plus de vingt lampes d'argent brûlaient suspendues autour d'elle ; la plupart de ces lampes avaient été données par des ducs, des princes et des grands seigneurs. Les pauvres apportaient de moins magnifiques offrandres, c'étaient de petits cierges qu'ils allumaient aux pieds de la sainte image. Françoise de Dinan, qui se sentait moins souffrante ce soir-là, appuyée sur le bras d'Humfroy, vint prier dans cette chapelle où elle avait été baptisée. C'était un vendredi, on célébrait la fête de Notre-Dame de Compassion, des voix douces et dolentes chantaient le *Stabat*, cantique des douleurs... Le jour ne se voyait plus à travers les vitreaux armoirés, car la nuit était venue ; lorsque les chants cessaient un instant, on entendait le vent qui soufflait au dehors, la lueur des lampes et des cierges de l'autel éclairait seule l'intérieur de ce petit oratoire, où le froid ne pouvait se faire sentir à cause de la foule pieuse qui y était réunie. La fille des comtes de Dinan, qui avait repris les habits de paysanne, priait confondue parmi les vassaux de sa famille. Hélas ! elle priait pour un prince, plus à plaindre que le dernier malheureux du comté de Dinan, puisqu'il avait été non-seulement trahi par la fortune, mais encore par ceux qu'il croyait ses amis.....

Le salut venait de finir, le tabernacle s'était refermé sur le Dieu que le ciel ne peut contenir, l'encens voltigeait encore en légers nuages autour de l'autel, et son

saint parfum se répandait dans la nef. La foule se levait pour sortir, Françoise se leva aussi, mais avec regret. Ah ! se disait-elle, on était bien ici !... ici je trouvais de la paix et un peu d'espérance ; Seigneur ! je voudrais rester à l'ombre de vos ailes ; Vierge sainte tu as connu la douleur, tu aurais eu pitié de moi. La porte allait se refermer, il fallut sortir avec le peuple. Le froid était vif au dehors, la neige continuait à tomber en épais flocons, et, en s'étendant sur tous les objets, formait comme un jour factice qui affaiblissait les ombres de la nuit.

Quand Françoise fut dans la cour, Humfroy lui dit : C'est là, et il montra une fenêtre où l'on apercevait de la lumière. Arrêtons-nous, répondit la malheureuse épouse, arrêtons-nous... nous le verrons peut-être... Et tous les deux laissèrent s'écouler la foule, et tous les deux, les yeux fixés sur la fenêtre de la prison, ne sentaient plus le froid de la neige... Rien ne paraissait, l'ombre du prisonnier ne se montrait seulement pas sur la voûte. Approchons-nous, dit Françoise, nos pas ne seront pas entendus : il y a tant de neige sur la terre ! Quand ils furent rendus sous sa fenêtre, appuyés contre le mur même de prison, pour se faire reconnaître de Gilles, la princesse éleva sa douce voix, elle dit deux fois : *Stabat mater, stabat mater dolorosa*..... et après ce peu de paroles chantées avec une déchirante expression, elle se tut, elle écouta, rien ne répondit, rien ne parut..... Allons-nous-en, s'empressa de dire Humfroy, j'entends les pas des soldats dans l'escalier, c'est une ronde qu'ils vont faire, ils nous surprendraient, allons-nous-en. Il le faut, répondit en soupirant Françoise, demain je reviendrai.

En effet, elle revint le lendemain, et bien des jours

de suite, elle s'asseyait à la porte de la chapelle et regardait la prison...

On était parvenu à cacher à tous les habitants de Dinan le départ du prince ; ce fut le vénérable aumônier qui sut enfin par un prêtre de campagne, que Gilles de Bretagne était passé par son village pour être conduit au château de Moncontour. Il informa la princesse de ce nouveau changement. J'ai encore un peu de force, dit-elle, j'irai à Moncontour, j'irai plus loin, s'ils le mènent plus loin.... ma vie est attachée à lui, il faut bien que je le suive.....

Vous avez raison, noble dame, répondait le prudent vieillard, quand la princesse parlait de se mettre en route, vous avez raison ; mais avant de partir, il faut être certain du lieu qu'habite aujourd'hui notre auguste maître : hier on répandait le bruit qu'il était à Moncontour, aujourd'hui un vieux domestique du chevalier de Lantivi (hélas ! qu'il ne retrouvera plus) m'a assuré que le prince était au château de Touffou ; d'autres disent que le duc de Bretagne, effrayé de l'esprit du peuple, n'ose pas laisser connaître le lieu où il retient son frère captif, il craint qu'il ne soit délivré ; on nomme votre château de la Hardouynaie comme sa nouvelle prison ; dans cette incertitude, il faut attendre, vos pas ne doivent pas être perdus ; pensez, courageuse princesse, que vous avez d'autres devoirs que ceux d'épouse.....

Ah ! je le sais ! s'écria Françoise avec un accent déchirant, j'en suis réduite à pleurer, à me désoler de ces nouveaux devoirs..... Faut-il qu'ils me retiennent loin de mon époux ! loin de celui qu'il m'est ordonné d'aimer plus que tout sur la terre !.....

A ces paroles de désespoir, le saint veillard répondait par de pieuses exhortations. Humfroy parcourait le pays, cherchant à découvrir le lieu de la détention de son maître ; il parvint enfin à savoir, d'une manière positive, que le prince était au château de Touffou. Ce ne fut pas la seule chose qu'il apprit dans ses courses ; il rapporta aussi à la princesse la certitude qu'Arthur de Richemont, connétable de France, avait tenu parole, qu'il était allé plaider près de Charles VII la cause de son neveu, qu'il avait découvert au roi les odieuses trames ourdies contre Gilles, et que Charles, éclairé enfin sur l'injustice et la haine du duc de Bretagne envers son malheureux frère, lui envoyait Prégent de Coëtivi, seigneur de Retz, amiral de France, pour l'engager à élargir son prisonnier.....

Qui t'a donné cette nouvelle ? demanda vivement Françoise à Humfroy ; qui t'a donné cette nouvelle ? ne viens pas m'apporter un instant de joie pour me l'ôter ensuite.... Vite, vite, Humfroy, hâte-toi de me donner une assurance dont j'ai besoin.

Alors le vieux serviteur raconta à sa maîtresse et à l'aumônier, que madame Catherine de Rohan, après leur départ de Guildo, n'était point restée inactive ; qu'elle était immédiatement partie pour aller rejoindre la cour de France, où son nom et son rang lui donnaient une place distinguée : que là, elle avait facilement trouvé le moyen de parler au roi de l'innocence de l'époux de sa fille, et de l'indigne trahison de ceux qui étaient venus en amis demander l'hospitalité au Guildo. Elle avait peint avec de vives couleurs les dangers qu'elle-même avait courus dans la nuit de l'arrestation du prince, et lorsque le connétable de France, arrivant de Dinan, eut confirmé par son récit

tout ce qu'elle venait de dire d'avance de la haine de François contre Gilles, le roi de France avait enfin ouvert les yeux, et chargé un des hommes dans lequel il mettait la plus grande confiance, l'amiral Prégent de Coëtivi, d'aller trouver le duc de Bretagne, pour faire rendre la liberté à son malheureux neveu.

Et dans ce moment, demanda encore la princesse de Bretagne avec vivacité, où est le sire Prégent de Coëtivi ? est-il auprès du duc François ? le duc François paraît-il disposé à céder aux volontés du roi de France ? Gilles dans sa prison a-t-il un peu de cette espérance que tu viens de me donner, et qui m'a fait tant de bien ? Parle vite, Humfroy, achève de porter le calme dans mon âme... Oh ! respectable ministre de Dieu, vous m'aviez bien dit qu'il ne fallait jamais désespérer...

L'abbé de Bouguien, s'il l'avait osé, aurait conseillé maintenant à l'épouse du prince de Bretagne de ne pas se laisser aller ainsi à l'espérance. Hélas ! c'est ainsi que nous sommes dans la vie : jamais de mesure dans nos sentiments ; tantôt abattus dans la poussière, tantôt emportés sur les nuages !

Dans cet accès de bonheur et de joie, la princesse prit le bras d'Humfroy, et lui dit ; Viens avec moi, fidèle serviteur, viens remercier Dieu à la chapelle du château : l'autre soir tu pleurais avec moi, viens aujourd'hui dire une action de grâces ; ton maître mon époux, va nous être rendu ! Oh ! portons à la Vierge de Compassion, à la Vierge qui a eu pitié de nous, un cierge béni et un chaperon de roses.... la nature n'en fait pas fleurir dans cette saison de neiges, mais l'art aujourd'hui les imite si bien.... elle ne rejettera pas cette offrande, car nous y joindrons de ferventes prières et des aumônes aux pauvres nécessiteux.

Le prêtre les accompagna à l'oratoire : il voyait avec peine, non la reconnaissance de la princesse envers Dieu et sa divine mère, car on doit toujours en avoir même dans le malheur, mais cette exaltation de joie, cet espoir trop assuré que montrait Françoise. Avec l'expérience que lui avaient donnée les années, il avait appris que la haine ne se lasse pas ; il avait vu de près le duc de Bretagne, il avait étudié son caractère jaloux et envieux, et s'était persuadé qu'il ferait durer longtemps la captivité de son frère.

Au moment où ils arrivèrent tous les trois à la chapelle du château de Dinan, une famille de gens de campagne venait d'y entrer : c'était un jeune couple avec les vieux parents, qui venaient mettre un enfant nouveau-né sous la protection de la Mère de l'Enfant Jésus.

Le père et la mère de l'enfant se mirent d'abord à genoux devant l'image vénérée ; les vieux parents étaient à leurs côtés, et tenaient à la main des cierges qu'ils brûlaient en honneur de Marie. Quand le prêtre fut arrivé au pied de l'autel, le jeune couple tenant son fils, se leva, entra dans le sanctuaire et présenta à la Vierge mère le petit enfant qui souriait, et qui étendait ses bras pour jouer avec les chapelets d'argent qui ornaient la statue.

La Princesse de Bretagne, témoin de cet heureux tableau, se prit à envier le bonheur de ces pauvres paysans, et s'approchant de son vénérable guide, elle lui dit : Mon père, je ne demande pas à Dieu d'autre bonheur que celui-ci, priez-le qu'il me l'accorde.

XXXVIII

LE MESSAGER.

François s'irritant de tous les scrupules, de toutes les lenteurs de la justice, renonça à la marche régulière d'une procédure, et partit pour Vannes, en chargeant Arthur de Montauban de la garde du prisonnier de Moncontour. Tout pouvoir sur le noble captif fut ainsi remis aux mains de son plus cruel ennemi.

A peine le duc de Bretagne était-il arrivé à Vannes, que Prégent de Coëtivi y vint, envoyé par roi Charles VII : la mission dont il était chargé était de nature à ajouter au mécontentement du duc, il allait être obligé de lâcher sa proie..... il avait résisté aux prières de toute sa famille, aux instances du connétable, aux cris de son peuple, aux cris du sang ; sa propre main avait repoussé son frère, il était resté sourd et insensible aux supplications de sa belle-sœur embrassant ses genoux.... et maintenant il allait être forcé de remettre en liberté celui qu'il haïssait assez pour lui avoir fait rompre les liens de la nature, et lui avoir fait oublier ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes.... Cependant il ne fallait pas montrer ce mécontentement ; au contraire, il fallait presque feindre de la joie, car c'était un frère qui allait être délivré, et vis-à-vis de Charles VII, le duc n'avait jamais cessé d'affecter une grande tristesse d'être forcé, par *raison d'état*, de sévir contre le prince Gilles.

L'amitié et l'alliance du roi de France étaient à ménager, les Anglais menaçaient encore la Bretagne, et les troupes commandées par Richemont auraient été immédiatement retirées, si François avait refusé l'élargissement du noble prisonnier. Force était de céder,

la prudence et l'intérêt firent taire quelques instants la jalousie et la haine.

Le duc de Bretagne eut donc l'air d'accorder avec bonheur, à l'illustre envoyé du roi de France, la liberté du prince Gilles ; il dit même, avec un perfide sourire, en donnant l'ordre d'expédier tout de suite un exprès à Arthur de Montauban : Je regrette de ne pouvoir aller moi-même ouvrir les portes de la prison ; comme frère de Gilles, j'ai longtemps souffert de mes devoirs de souverain, aujourd'hui je suis heureux de la liberté que je lui rends. Amiral de France, dites à mon oncle, votre royal maître, que j'ai eu hâte d'accéder à ses désirs : l'ordre de la mise en liberté va être expédié ce jour même à Moncontour.

Plaise au duc de Bretagne, je porterai moi-même au prince Gilles la nouvelle de son élargissement, répondit Prégent de Coëtiwi.

J'y consens, répartit le duc, de Bretagne, vous vous entendrez avec mon maréchal, Arthur de Montauban. Pour que, dans son malheur, mon frère trouvât quelques adoucissements à sa captivité, pour que je fusse rassuré davantage, j'avais chargé Montauban du soin de veiller sur le prisonnier ; vous lui donnerez l'ordre qui va vous être remis, les portes de la prison s'ouvriront et je prévois que le premier besoin de mon frère sera de venir se jeter dans mes bras... je l'attends ici.

L'amiral de France attendit en effet peu de temps l'ordre qui venait de lui être promis : mais Pierre La Rose, qui depuis qu'il avait été envoyé par la princesse de Bretagne auprès du duc François, avec une lettre datée du Guildo, était resté à la cour du duc, fut vu

montant à cheval et devançant ainsi sur la route de Moncontour tout autre messenger.

Quand cet homme prenait un chemin, on pouvait dire, il y aura tromperie et malheur au bout du voyage ! Aussi les amis du prince Gilles furent effrayés en le voyant partir. Messire Prégent de Coëtivi ne sut rien de son départ : il l'aurait su, qu'il n'en aurait pas eu plus de crainte ; il ne le connaissait pas.

Depuis qu'Arthur de Montauban avait la garde du prince de Bretagne, il sentait plus que jamais le besoin de s'étourdir et de se distraire ; Jean Hingant, Olivier de Méel étaient avec lui, le séjour de Moncontour leur offrant peu de moyens de distraction et de plaisir, ils avaient invité plusieurs chevaliers et seigneurs des environs à venir au château ; la partie la plus solitaire du vieux manoir était habitée par le prisonnier, mais n'était pas assez éloignée des autres appartements pour que le bruit des banquets, le chant des orgies ne parvinssent jusqu'à la chambre qui servait de prison... Souvent les éclats de rire, les plaisanteries d'Olivier de Méel étaient entendus du prince qui, pendant la longueur des jours et la tristesse des nuits, restait seul avec ses souvenirs et ses inquiétudes... quelquefois même le nom de Françoise de Dinan lui semblait avoir été prononcé par ses barbares geôliers... alors, lui qui était devenu patient à force de malheur, sortait de cette résignation que son adversité lui avait faite, et au nom de son épouse bien-aimée, ainsi proféré au milieu des orgies, il entraînait en fureur, à travers les murs il menaçait ses lâches gardiens.....et ses cris d'indignation et le bruit des chaînes qu'il agitait dans sa juste colère les faisaient rire de nouveau, car ils se sentaient à l'abri de ses menaces. N'avez-vous pas vu des enfants chercher à ir-

riter le lion à travers les barreaux de sa cage de fer ? quand le noble animal trop tourmenté par eux se lève, secoue sa crinière et rugit, leur joie est au comble, car ils n'ont rien à redouter de sa fureur. Il en était ainsi de ces hommes avilis, qui s'étaient appelés les amis de Gilles de Bretagne, et qui depuis étaient devenus ses geôliers.

Arthur de Montauban n'avait pu encore se résoudre à voir celui qu'il était chargé de garder.... comment en effet aurait-il pu supporter un seul de ses regards ? Le prince au contraire cherchait à l'apercevoir, car il sentait qu'un simple coup d'œil de lui serait ressenti par Arthur comme un trait perçant. Mais le maréchal de Bretagne fuyait toute occasion de rencontrer la vue du prisonnier ; quand pour faire distraction à ses remords il voulait s'amuser, il fallait qu'il ne pût pas voir la tour où était sa victime... Tout le malheur n'est donc pas pour celui qui souffre ? non, Dieu ne l'a pas voulu, celui qui fait souffrir a aussi ses tourments.

Un soir, les ennemis de Gilles étaient réunis autour d'une table chargée d'épices et de vins ; leur fausse gaieté éclatait au dehors, et le prisonnier pouvait distinguer les refrains de leur chants bachiques. Leurs plaisirs s'étaient prolongé fort avant dans la nuit, tout bruit avait cessé au dehors, et déjà les éclats de leurs bruyants plaisirs recommençaient à s'aiffaiblir, quand on entendit les pas d'un cheval sur le pont, et une voix qui criait : *De par le duc de Bretagne, ouvrez la porte du château au messenger qu'il envoie.* Le son du cor avait précédé cette voix, le son du cor lui répondit du haut de la tourelle ; bientôt les portes crièrent sur leurs gonds rouillés, l'étranger fut introduit dans l'intérieur des cours et conduit à la chambre où le maréchal était encore à table avec Jean Hingant et Olivier de Méele.

Il ne nous manquait que lui, c'est Dieu qui nous l'envoie, s'écria Arthur de Montauban.

—Ah ? pour parler plus juste, noble maréchal, ajouta de Méel, dites donc le diable, regardez donc si Pierre La Rose n'a pas l'air de sortir de l'enfer ? ceux que Dieu envoie sont des anges, lui a l'air d'un vrai démon.

Comme pour rendre la comparaison d'Olivier de Méel plus frappante et plus juste, le messenger se mit à sourire de cette plaisanterie ; ce sourire était affreux à voir, c'était celui de Satan.

Le maréchal fit signe à Jean Hingant de donner un siège à Pierre La Rose ; il lui fit aussi verser du vin, en lui disant : Bois, repose-toi un instant, et redis-nous le but de ta mission.

—Oh ! très-illustre maréchal, je ne prendrai pas le moment de repos que vous m'offrez... je ne veux pas vous voler un instant de plaisir que j'ai à vous donner ; messire Prégent de Coëtivi, seigneur de Retz, maréchal de France, ami du roi Charles VII.....

—Achève donc, s'écria avec impatience Arthur de Montauban.

—Eh bien ! messire Prégent de Coëtivi me suit de près, demain il sera ici.

—Qu'y vient-il faire ? demanda Arthur avec une inquiétude marquée.

—Délivrer messire Gilles de Bretagne...

—O ciel ! et par ordre de qui ?

—Le roi de France a demandé...

—Gilles n'est pas prisonnier du roi de France, le duc François a seul la justice de ses États...

—Le duc François a signé la mise en liberté de son frère, Coëtivi en est porteur...

—Il ne lui manque plus que de signer aussi l'ordre de nous arrêter... Voilà ce que c'est que de servir les vengeances des autres... nous serons sacrifiés...

—Je vous l'ai répété souvent, maréchal, dit Hingant, et alors vous me répondiez que vous ne serviez la vengeance de personne, que c'était votre propre cause...

—Tais-toi, lâche, tes scrupules n'étaient que des frayeurs, quand je te montrais de l'argent tu n'avais plus de remords.

—Non, non, il n'en avait plus, ils ne lui venaient que lorsque l'ombre du danger paraissait, dit Olivier de Méel, le maître trésorier n'a de conscience que dans l'adversité, aussi pour son salut je lui en souhaite un peu.

— Jean Hingant allait répliquer, Pierre La Rose se hâta de dire en baissant la voix : Ce n'est pas le moment, ce me semble, de se reprocher ses frayeurs et ses craintes, le passé n'est plus à nous, tâchons de faire en sorte que l'avenir ne nous soit pas funeste : il ne faut pas s'aveugler, si Gilles de Bretagne recouvre la liberté, nous avons trop servi ou la vengeance et la haine du duc François, ou notre propre vengeance et notre propre haine envers celui que l'on veut délivrer, pour que nous soyons en sûreté s'il sort de sa prison..... Il faut donc qu'il n'en sorte que pour... Il s'arrêta effrayé de mettre toute sa pensée au jour.....

— Il a raison, murmura tout bas Olivier de Méel, en jouant avec un des couteaux qui se trouvaient sur la table où il était appuyé ; il a raison, il ne faut pas qu'il soit délivré.

— Mais comment l'empêcher ? demanda Hingant dont le visage était déjà tout décomposé par la frayeur.

— Il y a plus d'un moyen, répondit le maréchal, qui venait de réfléchir profondément, mais il faut que Pierre La Rose nous prête son secours.

— Je vous entends, repartit le scribe, mon propre intérêt vous assure de mon zèle, il n'y a pas un instant à perdre, et me voilà tout prêt.

— C'est bien, nous ne nous coucherons pas cette nuit, dit Arthur de Montauban, nous comptons veiller pour nos plaisirs, nous veillerons pour notre sûreté : Pierre La Rose, quand crois-tu que Prégent de Coëtivi arrive ?

— Demain de bonne heure, répliqua La Rose.

— Réfléchissons... il faut qu'à son arrivée ici il trouve quelque obstacle à la mise en liberté... Si je m'absentais... mais non, cela ne suffirait pas... cela ne serait qu'un jour de retard... il faut que les grands coups soient portés plus haut, il faut que le duc François lui-même soit arrêté dans cet accès de clémence, qui lui vient tout à coup et si mal à propos ; je vous réponds que cet ordre ne part pas de son cœur, je hais le prince Gilles... mais lui le déteste autant que moi, il n'a pardonné à son frère que du bout des lèvres, c'est la peur de perdre son allié le roi de France qui lui a fait signer l'ordre de l'élargissement... il faut qu'il le rétracte...

— Mais comment y parvenir ? dit Pierre La Rose.

— Es-tu donc si novice, répliqua le maréchal, que tu sois réduit à me faire une telle question !..... c'est celle d'un écolier, et tu es passé maître... n'as-tu pas un

talent merveilleux, une facilité unique à imiter toutes les écritures ? à contrefaire toutes les mains ?

— Il est vrai que je suis parvenu au point qu'il est impossible de reconnaître ma main d'avec celles des plus puissants rois ; mais à quoi cela peut-il me servir dans cette circonstance ?...

— Ne sais-tu pas d'une manière toute particulière le style, la formule et la manière d'écrire de Henri roi d'Angleterre ?

— Je commence à vous comprendre, très-redouté seigneur, il faudrait donc... ?

— Écrire au duc de Bretagne une lettre haute, impérieuse, insultante même ; il faudrait qu'il menaçât François de toute sa colère, si à l'instant même son jeune ami, *son connétable Gilles* n'était mis en liberté ; ce ne serait point assez de ne blesser que la fierté du duc de Bretagne, il faudrait aussi insulter au roi de France... Tu sais que d'ordinaire le style de la cour d'Angleterre est orgueilleux et hautain, il serait bien d'ajouter encore à cet orgueil... Enfin c'est notre dernière tentative, il faut y mettre toute ta perfidie, toute ton adresse, tu es compromis avec nous, il faut que notre salut fasse le tien.

— Celui qui m'envoie ne veut pas plus que vous, très-redouté seigneur, que le prisonnier soit mis en liberté : quand il m'a chargé d'arriver près de vous, il m'a dit : Tu informeras le maréchal de la position dans laquelle je me trouve. Pour se défendre des Anglais, la Bretagne a besoin du secours de la France, il faut donc ne pas mécontenter son roi ; mais d'un autre côté on a été bien loin avec celui qui a été accusé de les avoir fait venir. A-t-on été jusqu'à ce point pour reculer tout à coup ? Moi, a ajouté le duc François,

j'ai dû montrer un grand empressement à accéder aux désirs de mon royal oncle Charles VII ; mais Montauban peut et doit trouver quelque lenteur, quelques obstacles à la remise immédiate du prisonnier.

— Des lenteurs ! des lenteurs ! voilà toute sa politique. C'est celle des hommes faibles, n'osant rien faire par eux-mêmes, ils s'en rapportent au temps ; moi, je brusquerai tout. Pierre La Rose, suis-moi, nous allons nous renfermer tous les deux, et si ma pensée réussit, mieux aurait valu pour l'époux de Françoise de Dinan que le roi de France ne se fût jamais intéressé à lui.

Après ces paroles, le maréchal et le secrétaire se levèrent de table, et allèrent se renfermer dans une profonde solitude, pour n'être pas troublés dans leur œuvre infernale. Là, ils écrivirent la lettre suivante.

A très-haut et très-excellent prince, notre très-cher et très-amié cousin le duc de Bretagne.

“ Très-haut et très-excellent prince, notre très-cher et très-amié cousin, depuis un bien long temps nous vous avons fait connaître nos désirs, et jusqu'à ce jour, vous avez laissé nos démarches sans l'effet que nous étions en droit d'en attendre. Notre très-cher et très-amié cousin, votre frère Gilles, prince de Bretagne, né du même père et de la même mère que vous, est toujours injustement renfermé dans une étroite et dure captivité ; le blâme, qui en retombe sur vous, est grand aux yeux de Dieu et aux yeux de tous les princes de la chrétienté ; mais moi j'ai droit plus qu'aucun autre d'élever la voix, et je vous fais sommation pour que notre très-cher et très-amié cousin Gilles de Bretagne, *notre vaillant et honoré connétable et chevalier de notre*

ordre royal de la Jarretière, soit soudainement élargi et mis en pleine liberté. A défaut de ce faire de votre part, j'enverrai puissance pour le quérir, et telle puissance que ni vous ni le roi de France ne pourrez résister, et qu'il vous faudra en venir à ma volonté qui est justice.

“ Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, notre très-cher et très-amié cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

“ *Signé, HENRI.*”

“ *Escrit à notre palais de Westminster-lez-Londres.*”

A cette œuvre de mensonge et d'iniquité il ne manqua rien ; la signature du roi d'Angleterre fut imitée avec une merveilleuse perfection, et comme le dit un vieil historien du temps, *et y estoit le seing contrefait, et le scel de ce roi si proprement, qu'on n'y eût sceu rien reprendre, ni desconnoistre.*

Sans perdre un seul instant, Olivier de Méel fut appelé ; après une rapide communication, il eut ordre de partir avec un messenger, pour veiller à ce que la lettre qui venait d'être écrite, fût promptement remise au duc François ; mais il ne devait pas paraître et il aurait soin de faire arriver le porteur de la dépêche par une autre route que celle de Guildo.

Allons, dit Olivier de Méel en montant à cheval, allons, s'il échappe à celle-ci, il faut que son bon ange soit un fameux gardien ; et il s'éloigna avec le messenger qu'il devait surveiller. Le bruit des pas de leurs chevaux se fit entendre pendant quelques instants, et puis tout rentra dans le silence et dans les ténèbres ; car la nuit n'était pas encore achevée.

Le lendemain Arthur de Montauban se hâta aussi

de s'éloigner du château de Moncontour, pour qu'à son arrivée messire Prégent de Coëtivi ne l'y trouvât pas, et fût obligé de l'attendre pour mettre l'ordre du duc de Bretagne à exécution. En partant, le maréchal confia la garde du prisonnier à Jean Hingant, avec l'ordre exprès de ne laisser qui que ce fût communiquer avec lui, et sur la responsabilité de sa tête de ne prendre aucune mesure relative au prince Gilles, sans en avoir préalablement référé à lui, maréchal de Bretagne, qui ne tarderait pas à revenir.

Ainsi, tout était prévu, tout avait été calculé pour donner le temps à la dépêche mensongère d'arriver à Vannes, avant que l'ordre de mise en liberté pût être exécuté. Le génie du mal est habile, il marche plus vite, et voit de plus loin que celui du bien ; heureusement pour la vertu son règne sera passager, sans cela elle serait trop à plaindre.

XXIX

LE CONVOI.

Sans le moindre retard, au milieu de la nuit, le perfide La Rose était parti avec les instructions qu'il devait remettre à Arthur de Montauban. Pour aller faire le mal, il n'avait point attendu le retour du jour, tandis que l'amiral de Coëtivi, lui, chargé d'un message de liberté et de joie, fut retenu à Vannes par toutes les lenteurs de l'étiquette et tous les préparatifs d'un départ officiel.

Il en est toujours ainsi dans la vie, le crime a des ailes, et la vertu ne marche sur cette terre qu'avec des entraves. L'illustre envoyé du roi de France fut

admis, avec tous les honneurs de son rang, au lever du duc de Bretagne ; ce fut seulement alors qu'il obtint de ses mains l'ordre de l'élargissement du prince Gilles. En le recevant, le sire de Coëtivi s'inclina et dit : La joie du captif délivré aura peine à surpasser le bonheur de celui qui délivre, très-redouté seigneur, votre clémence a déjà sa récompense. Elle se voit dans vos augustes traits ; ah ! béni soit le jour où mon royal maître m'a député vers vous pour cette œuvre de paix et de réconciliation !

En effet, dans cet instant, le regard du duc de Bretagne avait perdu son expression habituellement sombre et sévère, et en disant : Partez, hâtez-vous d'aller porter la liberté à *mon frère*, sa voix avait été sensiblement émue... Isolé de ses perfides conseillers, il était revenu à la nature ; il n'entendait plus leurs trompeuses paroles, il ne pensait plus au départ de Pierre La Rose, et ne songeait qu'aux bénédictions de Gilles, de Françoise, du connétable, de Pierre de Guingamp et de toute sa famille. Ah ! que de princes qui ont laissé une mémoire noircie, eussent passé purs à la postérité, s'ils n'avaient pas trouvé dans leurs vils flatteurs, une si grande promptitude à servir leurs passions !

Le duc de Bretagne, après avoir remis au sire de Coëtivi l'acte de grâce et de justice, se hâta d'aller trouver Isabelle d'Ecosse, sa tranquille et froide compagne, pour lui annoncer cet acte de clémence. Quand il entra chez elle, elle était occupée de ses deux petites filles, Marguerite et Marie, et leur apprenait déjà à tenir quenouille et fuseau ; il lui dit en entrant : Madame, vous m'avez une fois demandé que je misse mon frère Gilles en liberté.

— Oui, très-redouté seigneur, répondit Isabelle en se levant, oui, je vous l'ai demandé ; vous m'avez dit alors de ne jamais vous en parler, oncques ne l'ai fait depuis....

— Eh bien ! repartit François, aujourd'hui votre souhait est accompli ; je viens de remettre au sire de Coëtivi un ordre pour son élargissement.

— Béni soit Dieu ! dit Isabelle, et elle fit un signe à ses petites filles, qui coururent embrasser leur père... François en se penchant pour recevoir leur caresses, sentit tomber une larme de ses yeux...

Plaise à monseigneur, ajouta Isabelle, que j'envoie à notre belle-sœur, Françoise de Bretagne, un exprès pour lui apprendre la liberté de son époux.

Oui, oui, dit le duc en sortant ; que cette nouvelle aille tout de suite à elle et à notre oncle Arthur de Richemont ; ils m'en ont assez voulu de ma justice, qu'ils sachent aujourd'hui ma clémence, qu'ils rétractent aujourd'hui leurs malédictions.

Isabelle pour cette fois mit un peu d'empressement dans sa démarche. Elle se hâta d'aller faire faire une lettre pour sa belle-sœur qu'elle plaignait depuis longtemps, mais qu'elle plaignait sans rien dire, car elle aurait craint d'offenser son époux en témoignant trop d'intérêt à la femme du prisonnier.

Une seule fois, comme on vient de le voir, elle avait osé élever la voix en faveur de Gilles ; François lui avait imposé silence sur ce sujet ; et depuis elle avait scrupuleusement obéi ; elle pensait que sa première vertu devait être la soumission, et pour rester fidèle à ce principe, souvent elle paraissait froide... Françoise l'avait trouvée telle, quand elle l'avait implorée en

faveur de Gilles ; mais à présent qu'elle avait la permission d'en croire son bon cœur, Isabelle était empressée de faire connaître à sa sœur la fin de ses soucis et de ses larmes.

Hélas ! Françoise, déjà trop livrée à l'espérance par tout ce que lui avait appris Humfroy, faillit mourir de joie en recevant cet exprès ; son cœur, si longtemps comprimé sous le poids de la douleur, battit avec des mouvements violents et déréglés quand le chagrin ne pesa plus sur lui.—J'ai supporté les tourments de l'inquiétude, disait-elle à Humfroy, est-ce que je ne pourrai soutenir les délices du bonheur ? Oh ! Dieu de miséricorde, tu as eu pitié de mes maux ; encore quelques jours et je le verrai. Vieux compagnon de mon malheur, demain nous partirons pour Moncontour..... Si je pouvais être la première qu'il vît en sortant de prison, il me semble qu'il en aimerait encore mieux la liberté.... Je sens que j'aurai encore assez de force pour aller jusque là.

L'abbé de Bouguien, devant lequel elle parlait ainsi, cherchait en vain à la retenir à Dinan ; Humfroy, malgré son respectueux silence, trouvait aussi le moyen de faire entendre qu'il pensait qu'il était imprudent d'entreprendre un tel voyage à cause de sa santé..... Mais Françoise résista à tout, et le lendemain une litière ayant été préparée, elle partit de Dinan avec le pieux aumônier et le fidèle serviteur. Peut-être ces deux anciens amis de Gilles eussent-ils été plus éloquents pour dissuader la princesse d'aller voir délivrer son époux..... mais eux-mêmes avaient au fond du cœur un grand désir de revoir celui qui avait été si longtemps captif : quand on ne s'oppose à une chose que par raison, quand en faveur de cette

raison, on combat ses propres sentiments, on est rarement entraînant et persuasif.

Malgré tout l'empressement de la jeune épouse, elle n'arriva à Moncontour qu'après le sire de Coëtivi ; il n'avait pu remettre encore l'ordre dont il était porteur au maréchal de Bretagne, qui avait eu soin de s'absenter pour donner le temps à la lettre écrite par lui et par Pierre La Rose de parvenir au duc François.

L'amiral de France s'irritait de ce retard, Françoise s'en désolait aussi... Enfin, Arthur de Montauban, au bout de quelque jours, revint ; malgré son bonheur, la princesse ne pouvait s'empêcher de regretter que ce fût le maréchal qui dût ouvrir les portes de la prison... elle se disait : De lui je n'attends rien d'heureux... Hélas ! elle ne se trompait pas.

Lorsque l'amiral de Coëtivi se présenta devant Arthur, avec l'ordre de l'élargissement du prince Gilles, signé du duc de Bretagne, le maréchal avec une feinte douleur lui montra un nouvel ordre qu'il venait de recevoir, et qui resserrait plus que jamais les liens du prisonnier...

On ne se joue pas ainsi d'un envoyé du roi de France ! s'écria Coëtivi avec fierté.

On ne menace pas impunément un duc de Bretagne ! dit Arthur sur le même ton ; prenez-vous-en au zèle maladroit de Henri d'Angleterre : le prince Gilles allait être rendu à la liberté, vous en aviez l'ordre, toute dissension de famille allait cesser... Mais Henri, tout à coup, menace le petit-fils de Jean-le-Conquérant ; il lui ordonne, comme à un humble vassal, d'élargir à l'instant son *connétable, Gilles de Brétagne, chevalier de son ordre de la Jarretière* : eh ! bien, qu'il vienne le délivrer... Il dit qu'il amènera une telle puissance, que ni la

France, ni la Bretagne ne pourront résister..... Mon maître est résolu à attendre l'effet de ces insolentes menaces, le roi sentira comme lui l'insulte qui est faite à tous les deux ; moi, je ne vous cache pas ma pensée, illustre amiral, hier il y avait justice à mettre le prince Gilles en liberté, aujourd'hui il y aurait lâcheté... hier je m'en suis réjoui, aujourd'hui je serais humilié de voir un roi d'Angleterre dicter ainsi la loi à mon pays...

L'amiral de France, tout en regrettant de voir sa mission finir ainsi, sans résultat heureux, ne pouvait s'empêcher de penser qu'il était mieux d'attendre, et que les choses les plus justes ne doivent pas être faites, quand elles sont insolemment commandées.

Ces raisons pouvaient paraître suffisantes à un homme d'État, à un loyal et brave chevalier ; mais Françoise était plus difficile à tromper... La princesse devina tout de suite d'où partaient ces nouveaux obstacles à la liberté de son époux... La haine qu'ils lui portent, s'écria-t-elle, ne pourra donc jamais être vaincue ! La voix du roi de France ne sera pas plus entendue que la mienne ; l'intérêt de la Bretagne ne sera pas plus écouté que le cri de la nature :.... Hélas ! c'en est fait !.. j'ai eu un moment d'espoir..... il a été court ; il a été, dans mes longues douleurs, comme un de ces instants de calme que l'on voit quelquefois aux malades peu d'heures avant leur mort.

En parlant ainsi, Françoise pré disait sa destinée..... Elle ne devait plus avoir d'espérance, tout allait finir pour elle ici-bas. Le roseau avait plié pendant l'orage, il avait été couché jusqu'à terre par les vents déchaînés, mais il s'était relevé après la tempête... Voici venir le jour où il sera déraciné et emporté par le torrent..... par ce torrent qui entraîne dans ses ondes et le chêne

qui a résisté aux siècles, et la fleur qui s'est épanouie le matin.

L'épouse de Gilles de Bretagne avait épuisé toutes les peines, elle n'avait plus qu'à mourir ; pâle et agitée de tremblements convulsifs, elle prit le bras de l'abbé de Bouguien. Allons, dit-elle, avec quelque chose de bref et de vif dans la parole, allons essayer encore une fois d'aller jusqu'à lui, prêtez-moi votre appui, je pourrai me trainer jusqu'à la porte de la prison, et si on ne veut pas me l'ouvrir, je m'y coucherai pour mourir ! Allons, mon père, hâtons-nous.

Le prêtre effrayé du changement des traits de la princesse, s'approcha d'elle avec Humfroy ; une de ses femmes accourut aussi pour la soutenir ; elle voulut se lever, mais des douleurs violentes la firent retomber sur sa chaise ; déjà toute la pâleur de la mort s'était étendue sur cette jeune épouse, sur cette jeune mère, qui ne devait pas voir sourire son enfant... Le poids de ses maux avait été trop lourd, elle allait succomber... Le prêtre à ses côtés lui disait :

Ma fille, votre journée a été courte dans le champ de la vie, mais elle a été pleine de travail ; vous n'avez pu achever le sillon commencé, mais ce n'est pas faute de courage ; ayez confiance dans le Seigneur, il a vu votre zèle, il vous récompensera ; ma fille, ayez bon espoir, vous avez encore un devoir à remplir.... Françoise serra la main du saint vieillard et lui fit un signe de la tête mais elle ne parla pas ; elle n'était plus pâle, des plaques d'un rouge foncé se voyaient sur ses joues ; le prêtre alla chercher le Dieu qui donne la force de mourir ; pendant ce temps, des femmes la portèrent sur un lit.... Humfroy ne sortait de la chambre de la malade que pour aller regarder la prison.... Ah ! se disait-il, si

mon seigneur et maître pouvait seulement venir un instant auprès d'elle, cet instant lui rendrait la vie. Plein de cette pensée, il court offrir de l'or au géôlier, il court se prosterner aux pieds de Montauban, il lui apprend que la fille des comtes de Dinan est mourante, dans une pauvre hôtellerie de la ville, non loin de la prison. A cette nouvelle, Arthur s'écrie : Quoi ! Françoise est mourante et l'on ne m'avait pas averti ! malheureux vieillard, hâte-toi de me conduire près d'elle.

— Ah ! très-redouté maréchal, répondit Humfroy, ce n'est pas vous qui lui rendrez la vie, la vue seule du prince son époux....

— La vue seule du prince son époux ! répéta Arthur avec une effroyable expression de fureur ; la vue seule du prince ! j'en jure par ma damnation éternelle, cette vue, elle ne l'aura jamais....

Humfroy, effrayé de ces transports du maréchal, hésitait à obéir. Le maréchal lui ordonna de nouveau de le conduire vers Françoise. *C'est là*, dit le vieux serviteur, dans cette pauvre maison, qu'est gisante sur un grabat, la fille des comtes de Dinan, la princesse de Bretagne, ma très-illustre et très-aimée maîtresse.

Arthur voulut entrer, l'abbé de Bouguien étendant les bras en travers de la porte lui demanda : Maréchal, où allez-vous ?

— Voir la princesse de Bretagne, qu'on ma dit être ici, souffrante et en danger de mort.

— Elle n'y est plus.

— Où est-elle ?

— Au ciel, avec un jeune ange qu'elle vient d'y porter....

— Prêtre tu me trompes ; laisse-moi passer, je veux la voir !

— Si elle vivait encore, je m'y opposerais, mais ses yeux sont fermés pour toujours aux choses de la terre... Allez, approchez de son lit, elle ne verra plus ses bourreaux..... en mourant elle leur a pardonné, elle a prononcé votre nom...

Le maréchal entra, l'aumônier ne l'avait pas trompé ; à la lueur de deux cierges qui brûlaient près du lit, il vit son beau visage déjà pâle comme de l'ivoire, ses bras croisés sur son sein y retenaient enveloppé de langes un petit enfant nouveau-né.

Immobile, les yeux fixes, Montauban contemplait son ouvrage : C'est moi qui l'ai tué, se répétait-il... Voilà le lit de parade de celle qui s'asseyait près du trône, le voilà entouré de toute la solitude de la pauvreté. A tous leurs maux, j'avais donc aussi joint la misère..... allons j'ai bien tenu le serment de haine que j'avais fait... Mais non, il me reste encore une victime, Gilles n'a perdu que la liberté, la vie lui reste... eh bien ! par le sang de Dieu, je le jure, je le laisserai vivre, cette morte me prie pour lui, me demande d'abjurer ma haine....

Puis mettant un genou en terre près du lit, il ajouta O ! Françoise, écoute-moi, pardonne-moi, tu es maintenant au ciel, implore pour moi miséricorde et pardon... Après cette prière, le maréchal sortit de la chambre funèbre. Ni Hingant, ni Olivier de Méel, ni aucun de ses officiers, ne purent parvenir jusqu'à lui ; Prégent de Coëtivi même, au moment de partir pour retourner à la cour de France, ne le vit pas. Personne dans le château ne sut à quoi il avait employé sa journée ; seulement vers le soir, il donna une lettre à un de ses pages ; elle était adressée au duc François. Le page

monta à cheval, sortit du château, mais on raconta bientôt qu'il avait été arrêté sur la route ; d'autres ajoutaient que la lettre dont il était porteur lui avait été arrachée et remise à Olivier de Méele.

Malgré les gardes qui veillent à l'entour, malgré les hauts murs qui la défendent, il n'y a point de prison si bien gardée, où les bruits du dehors ne parviennent à la longue. Gilles avait appris par les propos des soldats, qu'un haut et puissant seigneur de la cour de France avait été envoyé par le roi Charles VII, au duc de Bretagne, pour obtenir sa liberté, et que François n'avait pas rejeté cette demande ; quelques prévenances, des égards plus marquées de la part de ses géôliers, lui prouvèrent que cette nouvelle pouvait être vraie.... Il livra donc son cœur à l'espérance.... Il s'attendait à chaque instant à voir Humfroy, c'était toujours son messager de bonheur.... Bientôt, sans doute, il arriverait et lui apprendrait que la princesse était déjà à Moncontour, qu'elle y était venue pour voir tomber ses chaînes et hâter le moment de sa liberté.

Cette pensée avait soudainement changé l'aspect de sa prison : depuis qu'il espérait, elle ne lui paraissait plus ni si sombre, ni si étroite. Une pensée d'espoir est pour le malheureux comme un rayon du soleil ; elle dore tout de son reflet.

Humfroy n'arrivait pas... il ne se pressait que lorsqu'il avait de la joie à apporter. Gilles se souvenait de ce qu'il lui avait dit dans la *Tour-le-Bat*, à Rennes. Il se répétait ces paroles de sa bien-aimée Françoise : *Chaque matin, quand l'Angelus sonnera, je penserai à Gilles, et si je suis rapprochée de sa prison, je chercherai alors à le voir. Ainsi à l'Angelus du matin, à celui de midi, et encore à celui du coucher du soleil, qu'il vienne à la fenêtre de sa chambre, il aura chance à me voir.*

LES MÉMOIRES

DE

M. DE GASPÉ.

M. De Gaspé a soixante-dix-neuf ans, et il paraît bien étrange qu'à cet âge il aît pu mériter pleinement le bel éloge que faisait de lui M. Hector Fabre, dans le cours de l'hiver dernier, à savoir : que M. De Gaspé est *le plus jeune* de nos écrivains canadiens.

Ce fait, pourtant, peut s'expliquer, au moins en partie.

M. De Gaspé en est rendu à cet âge où il referme le cercle de sa vie. A mesure qu'elles semblent s'éloigner, les deux extrémités de sa carrière se rapprochent ; c'est ce que tous les vieillards nous disent lorsqu'ils nous affirment que les événements de leur jeunesse sont aussi présents à leur mémoire que s'ils avaient eu lieu hier, tandis que les faits récents glissent sur leur esprit sans y laisser aucune empreinte.

Il y a mille à parier, néanmoins, qu'il n'est pas un seul jeune homme de notre temps, fût-il doué de la mémoire la plus heureuse, qui pourra, s'il parvient à

l'âge patriarcal de M. De Gaspé, renouveler une pareille prouesse.

Aujourd'hui, les événements sont trop multipliés, les nouvelles se succèdent trop rapidement. Comptons plutôt : Quatre ou cinq journaux à digérer dans l'espace de vingt-quatre heures ; (je parle des moins gourmands) ; autant de dépêches télégraphiques à dévorer, lesquelles vous apportent les nouvelles des cinq parties du monde. Et, avec cela, les nouvelles locales, qui n'étonnent plus, fussent-elles les plus étonnantes du monde ; puis les affaires privées, qui pour un grand nombre, du jour au lendemain, du lendemain au jour suivant, peuvent prendre toutes sortes de tournures etc., etc. Aussi, au milieu de ce tohu-bohu, on ne se rappelle guère aujourd'hui les événements d'hier ; et à peine les *tiroirs* de Bonaparte sont-ils remplis, qu'il faut les vider pour faire place à du nouveau.

Voilà ce que nous avons gagné à faire du progrès !

Les vieillards d'aujourd'hui, en revenant sur leur passé, trouvent un riche fonds de souvenirs qui égalaient la solitude de leurs vieux ans. Se rajeunir est pour eux la chose du monde la plus aisée ; ils n'ont qu'à se replier sur eux-mêmes. Quant à nous, jeunes gens, nous vieillissons tout prosaïquement, sans miséricorde, sans espoir. Parvenus au but de notre carrière nous ne trouverons pas cette fontaine de Jouvence dont l'eau salubre peut nous ramener à nos vingt ans. Notre vie est une ligne droite..... C'est bien triste !

Revenons aux *Mémoires*. J'ai lu ce livre tout d'une haleine, sans m'arrêter un instant. Comment l'aurais-je pu ?.....

A mon âge, on lit bien peu les livres modernes. On feuillette les pages, sans se donner la peine de les

couper, puis on jette un coup-d'œil sur la table, et l'on s'aperçoit bientôt que le dénouement du livre est comme celui de tous les autres : un mariage ou un suicide. Ça vaut bien la peine de perdre une journée pour si peu.

Parvenu à la dernière page des *Mémoires*, je me suis rappelé que deux livres seulement, dans tout le cours de ma vie, m'avaient fait éprouver,—à l'âge de douze ans—une semblable jouissance : ces deux chefs-d'œuvre sont “ Robinson Crusoé ” et “ Les Naufragés au Spitzberg.”

En effet, à chaque chapitre, à chaque page de ces *Mémoires*, je me suis dit : “ C'est cela ! c'est bien cela ! Voilà ce que je désirais, voilà ce que désirent connaître, sans doute, tous ceux qui aiment, qui chérissent notre belle Histoire du Canada ! Quelle perte pour nous si la Providence ne nous eût conservé M. de Gaspé, pour nous révéler dans ses “ Anciens Canadiens ” et ses “ Mémoires ” tous ces petits détails de notre Histoire intime, complément obligé de notre Histoire coloniale, militaire, et politique ! ”

Certains critiques pourront trouver dans ce livre quelques défauts de style, certaines fautes de je ne sais quoi. Quant à moi je me suis bien gardé de le parcourir en critique. Ce métier est assommant, quoique bien nécessaire : je laisse à d'autres plus courageux le soin d'en relever les fautes, d'en signaler les taches.

Espérons que ce beau livre aura bientôt une deuxième édition. Pour engager nos abonnés à en faire l'acquisition au plus vite, nous ne croyons mieux faire que de leur en mettre sous les yeux quelques extraits.

Nous ne craignons nullement qu'on nous fasse le reproche de les avoir faits trop longs.

LÉGENDE DU PÈRE ROMAIN CHOUINARD.

Rendez-moi mon bonnet carré.

“ Comme l'on fait son lit on se couche, dit sententieusement le père Chouinard. Si Josephine Lalande eût été mieux élevée, moriginée par ses parents, quand elle était petite, elle ne leur aurait pas causé tant de chagrin, ainsi qu'à elle-même.

La Fine, comme tout le monde l'appelait, était fille unique ; et ses parents en'étaient affolés, n'ayant point d'autres enfants qu'elle ; elle fut en conséquence élevée à tous ses caprices : si le papa la grondait un peu, la mère prenait la part de sa fille ; et si la maman la reprenait, le papa disait : pourquoi fais-tu de la peine à l'enfant ? Ce qui n'empêcha pas Josephine d'être à seize ans la plus belle fille de la paroisse de Sainte-Anne ; et si *avenante* (polie, gracieuse) avec tout le monde, surtout avec les garçons, que la maison des bonnes gens ne vidait jamais. C'était à qui se ferait aimer de la belle et riche héritière ; mais si La Fine jouait et folâtrait avec eux tous, si elle les amusait chacun leur tour, c'était pour accaparer tous les farauds (cavaliers) de la paroisse, s'attirer des compliments, et faire enrager les autres jeunes filles ; car, voyez-vous, elle avait déjà porté ses amitiés sur un jeune homme, son voisin, qui avait été quasi élevé avec elle.

Si Josephine était la plus belle créature (fille) de Sainte-Anne, Hippolite Lamonde, alors âgé de vingt-huit ans, en était le plus beau garçon, mais aussi doux, aussi patient qu'il était brave et vigoureux. La jeune fille et lui s'étaient fiancés en cachette depuis long-

tems : ce qui n'empêchait pas Lamonde de souffrir en la voyant folâtrer avec tous les garçons qui l'accostaient : mais il mangeait son avoine sans souffler mot : il était trop fier pour se plaindre.

Hippolite aurait déjà fait la grande demande, mais son orgueil l'en empêchait, car il avait, un jour, entendu le père Lalande dire qu'il ne donnerait sa fille en mariage qu'à un jeune homme à son aise ; et qu'il n'entendait pas la donner à un quêteux.

Ça lui avait pris au nez comme de la fine moutarde, car sans être un quêteux, il n'avait presque rien devant lui. Son père chargé d'une nombreuse famille n'était pas riche, et quant à lui il ne faisait que commencer à vivre proprement de son métier ; il était adroit comme un singe, bon constructeur et fin menuisier.

Sur ces entrefaites, il reçut une lettre d'un de ses oncles qui demeurait dans le Haut-Canada, l'invitant à venir le trouver ; la lettre mandait qu'il y avait de l'ouvrage à gouêche (en quantité) dans ce pays là, peu d'ouvriers, et qu'il lui donnerait une part dans une entreprise de bâtisses qu'il avait faite pour le gouvernement, laquelle entreprise lui ferait gagner beaucoup d'argent dans l'espace de trois années.

Il fit part de cette bonne nouvelle à sa fiancée ; elle pleura d'abord beaucoup, mais il lui donna de si bonnes raisons, qu'elle consentit à le laisser partir, en lui promettant de lui garder sa foi.

La Fine fut bien triste pendant quelques jours après le départ de son fiancé, mais le sexe est pas mal casuel, (volage) comme vous savez, et peu de temps après, elle recommença son train de vie ordinaire, ni plus ni moins.

Elle revenait un soir d'une veillée, sur les minuits, avec une bande de jeunesses, riant, sautant, dansant, poussant celui-ci, donnant une tape à celui-là, et faisant à elle seule plus de tintamarre que tous les autres ensemble.

Arrivés près de l'église, ils aperçurent, debout sur le perron de la grande porte, un homme portant un surplis et un bonnet carré : cette homme avait la tête penchée et les deux bras étendus vers eux. Tout le monde eut une souleure ; mais Josephine se remit bien vite et leur dit ;

— C'est Ambroise, le fils du bedeau qui s'est accoutré comme ça pour nous faire peur ; je vais bien l'attraper, je vais emporter son bonnet carré, et il faudra bien qu'il vienne le chercher avant la messe.

Ce qui fut dit fut fait : elle monte à la course le perron de l'église, s'empare du bonnet carré, et se met à sauter et à danser au milieu des autres en faisant toutes sortes de farces.

Les bonnes gens dormaient quand elle arriva à son logis ; elle rentra à la sourdine, mit le bonnet carré dans un coffre à moitié vide qui était dans sa chambre à coucher, le ferma avec soin avec une clef qu'elle mit dans sa poche, et dit en elle-même : Quand Ambroise viendra demain au matin, je m'en divertirai un bon bout de temps en lui disant que j'ai perdu son bonnet carré dans la grande anse de Sainte-Anne, et qu'il le cherche.

Elle allait s'endormir, lorsqu'elle entendit du bruit à la fenêtre du nord de sa chambre ; elle ouvre les yeux et voit le même individu qu'elle avait vu sur les marches de l'église, qui se tenait encore le corps en avant et les lèvres collées sur une des vitres du châssis, et

elle entendit distinctement ces paroles : " rendez-moi mon bonnet carré ! " un bruit qu'elle entendit aussitôt dans le coffre la fit frissonner. La lune était alors levée et elle vit qu'au lieu d'Ambroise, c'était un grand jeune homme pâle comme un mort qui ne cessait de crier : " rendez-moi mon bonnet carré ! " Et à chacune de ces paroles, elle entendait frapper en dedans du coffre comme si un petit animal prisonnier voulait en sortir. La peur la prit tout de bon, et elle se couvrit la tête avec ses couvertures pour ne rien voir ni rien entendre ; elle passa une triste nuit, tantôt assoupie, et tantôt se réveillant en sursaut. Quand elle voulut se lever le lendemain au matin, elle entendit encore du bruit dans le coffre, elle ne fit qu'un saut, prit ses hardes et alla s'habiller dans la chambre voisine.

Lorsque ses parents la virent si changée, (elle l'était en effet, et elle avait déjà un bouillon de fièvre ;) ils la grondèrent d'avoir veillé si tard ; mais voyant qu'elle avait les larmes aux yeux, ils l'embrassèrent en lui disant de ne pas se chagriner, et qu'ils étaient fâchés de lui avoir fait de la peine.

Josephine passa la journée tant bien que mal ; elle frissonnait au moindre bruit et se tint constamment auprès de sa mère et de sa tante. Elle leur dit vers le soir qu'elle avait peur de coucher seule et qu'elle les pria de lui faire un lit auprès de sa tante dans la mansarde. On lui accorda sa demande.

Elle était à peine couchée, le soir, que sa tante s'endormit ; mais la pauvre Josephine, elle, qui ne pouvait dormir, aperçut aussitôt vis-à-vis de la fenêtre une ombre qui lui fit lever les yeux, et elle vit le même fantôme qu'elle avait vu la veille et qui suspendu dans

les airs, et dans la même attitude, lui cria : “ rendez-moi mon bonnet carré ! ” elle poussa un cri lamentable et perdit connaissance.

A cette partie du récit du père Chouinard, le nyctiorax quitta sa demeure solitaire. Nous entendîmes le bruit de ses ailes au-dessus de la cabane, d'où sortaient des étincelles par le tuyau du poêle, et le hibou poussa par trois fois son cri sinistre. Le père Romain fit un bond qui fit tomber son calumet dont le tube était pourtant intercalé solidement entre les deux seules dents qui lui restaient à la mâchoire inférieure ; et il s'écria :

— Satané animal bête, tu m'as quasiment fait passer une souleur ; mais je ne te crains pas, j'en ai vu d'autres dans les postes du nord.

Le père Romain avait un fond de bravoure, grâce à la chopiné de-punch à triple charge qu'il venait d'avaler, et il continua son récit.

Toute la famille fut aussitôt sur pied, mais ce ne fut qu'avec peine qu'on lui fit reprendre connaissance. Elle passa le reste de la nuit sans dormir, la tête appuyée sur le sein de sa mère et tenant serrées dans les siennes les mains de son père et de sa tante. Comme elle était plus *acalmée* (calme) le matin, on lui proposa d'aller chercher le plus fin chirurgien de la paroisse, mais elle s'obstina à faire venir le curé.

Quand le curé fut venu, elle lui raconta en secret toute son aventure. Il fit son possible pour la rassurer, il lui donna des bons conseils et lui dit qu'il ne pouvait faire autre chose, pour le moment, que de lui envoyer des saintes reliques, mais que le lendemain au matin il avait l'espoir de la délivrer de cette apparition qui l'avait mise dans l'état de souffrance où elle était.

Les bonnes gens lui firent un lit dans leur chambre, dont ils fermèrent les contrevents à sa demande, et passèrent encore la nuit auprès d'elle : ce qui fit qu'elle dormit assez bien et qu'elle se trouva mieux le lendemain au matin, quand le curé vint la voir, comme il lui avait promis.

Vous savez, messieurs, continua le père Chouinard, que tous les curés ont le Petit-Albert pour faire venir le diable quand ils en ont besoin.

Nous baissâmes tous la tête en signe d'assentiment, à une sentence si incontestable.

Quand il fut nuit, le curé tira le Petit Albert qu'il tenait avec précaution sous clef, et lut le chapitre nécessaire en pareilles circonstances. Un grand bruit se fit entendre dans les airs, comme fait un violent coup de vent, et le mauvais esprit lui apparut. Comme c'était la première fois qu'il le voyait, il ne lui trouva pas la mine trop avenante et il croisa son étole sur son estomac en cas d'avarie.

Le diable s'était pourtant mis en frais de toilette pour l'occasion : habit, veste et culottes de velours noir, chapeau de général, orné de plumes, bottes fines et gants de soie ; rien n'y manquait. Et si ce n'est qu'il était pas mal brun, qu'il avait les pieds et les mains pas mal longs, il aurait pu passer proprement parmi le monde. Le curé lui reprocha amèrement ce qui était arrivé à la pauvre jeune fille, l'accusant de lui être apparu pour la faire mourir.

— M. le curé, dit le diable, sous (sauf) le respect que je dois à votre tonsure, vous me croyez donc bien niais pour m'être servi de tels moyens, tandis que j'étais sûr de ma proie en flattant sa vanité et sa coquetterie, et que tôt ou tard j'aurais mis la griffe sur son âme ;

tandis qu'à présent la voilà guérie pour le reste de ses jours et qu'elle va se jeter à la dévotion. Allons donc, pour un curé d'esprit, j'aurais cru que vous connaissiez mieux le cœur humain.

Vous voyez, messieurs, ajouta le père Romain, que le diable parlait poliment et qu'il donnait de bonnes raisons. Ah ! dam ! je ne lui aurais pas conseillé de se regimber contre le prêtre : il aurait trouvé à qui parler. Il vous l'aurait débarbouillé avec son étole qu'il en aurait hurlé comme un chien sauvage. Il paraît que le curé goûta ses bonnes raisons, car il coupa l'air en forme de croix ; la terre trembla et le méchant esprit disparut.

Quand le curé vit que le diable s'en était retiré les mains nettes, il prit dans sa bibliothèque le plus gros livre latin qu'il pu trouver et se mit à lire ; et il lut si longtemps qu'il s'endormit la tête sur le livre. Il eut un songe pendant son sommeil : je ne puis dire quel était ce songe, mais il paraît qu'il avait trouvé son affaire. Il dit la messe à l'intention de la pauvre Josephine et se transporta ensuite chez elle, où il la trouva tant soit peu mieux.

— Ma chère fille, lui dit le bon curé, vous avez commis une grande faute, mais vous avez péché par ignorance, je ne vous en fais pas de reproche. Le fantôme que vous avez vu est une pauvre âme du purgatoire qui accomplissait une grande pénitence que vous avez interrompue et qu'il ne peut achever maintenant sans son bonnet carré ; il faut donc vous résoudre à le lui remettre cette nuit sur la tête.

— Je n'en aurai jamais le courage, dit la malheureuse fille en pleurant, je tomberai morte à ses pieds.

— Il le faut pourtant, dit le prêtre, car sans cela

vous n'aurez jamais de repos ni dans ce monde ni dans l'autre : le spectre s'attachera sans cesse à vos pas. Vous n'avez, d'ailleurs, rien à craindre : vous serez en état de grâce, je serai là avec votre père et votre mère, (auquel nous allons tout raconter,) pour vous soutenir et vous protéger au besoin.

La pauvre Josephine après bien des façons y consentit. Grande fut la douleur des bonnes gens, ¹ quand ils sûrent la vérité, mais ils firent leur possible pour consoler leur malheureuse enfant. Ils passèrent toute la soirée au presbytère et prièrent avec ferveur jusqu'au coup de minuit qu'ils se rendirent à la porte de l'église, où ils trouvèrent le spectre sur les marches et dans la même attitude. La Fine tremblait comme une feuille, malgré l'étole que le curé lui avait passée dans le cou et les exhortations qu'il lui faisait. Elle fait cependant un effort désespéré et elle monte les marches ; mais au moment qu'elle allait poser le bonnet sur la tête du fantôme, il fit un mouvement comme s'il voulait l'enlacer de ses bras et elle tomba évanouie dans ceux de son père. Le prêtre profitant de l'occasion voulut se saisir du bonnet pour le restituer à son propriétaire, mais elle le tenait si serré dans sa main qu'il aurait fallu lui couper les doigts.

La Fine fut bien vite réduite à un état qui faisait compassion : elle croyait entendre souvent la voix du spectre ; elle tremblait au moindre bruit et ne pouvait rester seule pendant un instant. Dans cette vie de misère, ses belles joues aussi rouges que des pommes de calvine (calville) devinrent pâles comme une rose

1. Bonnes gens signifie père et mère dans le langage naïf des habitants.

blanche flétrie ; ses cheveux blonds et bouclés de naissance, dont elle était si fière, lui pendirent en mèches comme de la filasse humide le long des joues et sur les épaules ; ses beaux yeux bleus prirent la couleur de la vitre et tout son corps fut si amaigri que ça tirait les larmes rien qu'à la regarder ; elle avait tous les fantômes (symptômes) de la mort sur la figure. Les plus fins chirurgiens dirent qu'elle était poumonique (pulmonique) mais qu'elle pouvait traîner encore longtemps.

Que faisait pendant ce temps-là Hippolite Lamonde ? Il y avait trois ans qu'il était parti et personne n'en avait eu ni vent ni nouvelle. Il revenait pourtant au pays le cœur joyeux, car il avait fait de bonnes affaires, et il pouvait se présenter proprement devant le père de Josephine, sans craindre de recevoir un affront. Il arriva pendant la nuit, et la première chose qu'il fit après avoir embrassé ses parents fut de demander des nouvelles de La Fine. On lui raconta toutes ses traverses et il s'arracha les cheveux de désespoir.

— Quoi ! s'écria-t-il, de tous ces fendants qui paraissent tant l'aimer, il ne s'en est pas trouvé un seul assez brave pour la secourir ! Lâches ! Tas de lâches !

Après avoir passé la nuit blanche en marchant de long en large, en parlant tout seul comme un homme qui aurait perdu la *trémontade*, il était, à sept heures du matin, en présence de sa fiancée. Elle était assise dans un fauteuil entouré d'oreillers, les pieds sur un petit banc couvert d'une peau d'ours, le corps entouré d'une épaisse couverture de laine, et malgré cela les dents lui claquaient dans la bouche. Elle parut se ranimer en voyant Hippolite, elle allongea les bras de son côté et lui dit d'une voix faible et tremblante :

Mon cher Polithe, il ne faut plus penser aux amitiés

de ce bas monde, quand on se meurt, on ne doit penser qu'au ciel. C'est une grande consolation pour moi de te voir avant de mourir : tu pleureras sur mon cercueil avec mes bons parents et tu feras ensuite ton possible pour les consoler : promets-le à celle que tu as si longtemps aimée. Je n'ai qu'un regret en mourant, c'est de m'être si mal comportée envers toi et de ne pouvoir réparer mes torts en te rendant heureux.

Les larmes aveuglèrent le pauvre Lamonde et il lui dit : Chasse, chasse, ma chère Fifine, ces vilaines *doulences* (pressentiments) : Hippolite est devant toi et tu vivras.

— Comment espérer de vivre, répondit-elle, quand je suis dans des craintes continuelles ! Quand je tremble au moindre bruit que j'entends ! Quand la lumière du jour m'épouvante autant que la noirceur de la nuit ! Quand j'entends sans cesse à mon oreille le souffle d'une âme en peine qui me reproche ma cruauté ! Je n'ose demander la mort pour mettre fin à mes souffrances, car le spectre est toujours là qui me dit : Tu n'auras de repos ni dans ce monde ni dans l'autre. Oh ! c'est pitoyable ! pitoyable ! et la malheureuse fille se tordait les mains de désespoir.

— Josephine ! ma chère Fifine ! prends courage pour l'amour de tes parents ; pour l'amour de moi aussi, prends courage ! J'irai moi-même restituer ce soir au revenant le vol que tu lui as fait et tu en seras délivrée.

— Tu n'iras pas ! s'écria Josephine ; laisse-moi mourir seule : je suis déjà assez malheureuse sans avoir à me reprocher ta mort !

— Qu'ai-je à craindre, répliqua Lamonde, je n'ai jamais fait aucun tort à une personne morte ou vivante ; pourquoi ce fantôme me voudrait-il du mal ? Crois-tu

que si tu eusses tombé dans un précipice, j'aurais hésité un instant à voler à ton secours certain même d'y périr avec toi ! car, vois-tu, Fifine, je me ferais hacher cent fois par morceau pour t'épargner une égratignure. Ce qui me reste à faire n'est qu'un jeu d'enfant, et je serai aussi calme que je suis maintenant.

Josephine eut beau le prier, le conjurer de ne point s'exposer pour elle, si indigne de tant d'amitié, il n'en fut que plus déterminé dans la résolution qu'il avait prise.

A onze heures du soir, il demanda la clef du coffre dans lequel le bonnet carré était enfermé ; et il l'avait à peine ouvert que le bonnet carré lui tomba dans la main.

La nuit était bien sombre lorsqu'il arriva près de l'église : la lampe qui brûle dans le sanctuaire jetait seule une petite lueur, au loin de l'édifice. Il se promena de long en large en priant jusqu'à ce que le spectre parut. A minuit sonnant, il se trouva en sa présence, il monta d'un pied ferme les marches du perron où le spectre se tenait dans son attitude ordinaire, et il lui remit sans trembler son bonnet carré sur la tête.

Le fantôme lui fit signe de le suivre, et Lamonde obéit ; la porte du cimetière s'ouvrit d'elle-même et se referma quand il furent entrés.

Le fantôme s'assit sur un tertre couvert de gazon, et fit signe à Hippolite de s'asseoir auprès de lui.

Il prit alors la parole pour la première fois, et dit :

— Faites excuse, bon jeune homme, si je ne puis vous offrir un siège plus convenable : on vit sans façon dans un lieu où tout le monde est égal : qu'il arrive un

seigneur, un notaire, un docteur, on n'en met pas plus grand pot au feu.

— Vous voyez, fit le père Romain, que c'était un fantôme poli et qu'il donnait de bonnes raisons.

— J'en suis d'autant plus surpris, père Romain, répliquai-je, après le vacarme infernal qu'il a fait pour son misérable bonnet carré.

— Quand un homme fait une forte pénitence, fit le père Chouinard, il n'a pas toujours l'humeur égale, mais quand il l'a achevée, ça le regaillardit.

Comme je n'avais rien à répliquer à une réponse si sensée, le père Romain continua.

— Bon jeune homme, dit le revenant, c'est à quatre pieds sous la terre, à l'endroit où nous sommes assis, que j'ai résidé pendant trente ans : cette demeure vous paraît bien triste à vous ; eh ! bien ! c'était toujours en soupirant que j'en sortais, la nuit, quand mon âme venait chercher mon pauvre corps pour lui faire faire sa pénitence ; une pénitence que j'avais bien méritée.

J'étais gai pendant ma jeunesse et fou de plaisir : j'étais le bouffon de la paroisse, et il ne se donnait pas une noce, un festin, une danse sans que j'y fusse invité. Si je veillais dans quelques maisons, tous les voisins accouraient pour entendre mes farces.

Passant un jour près de notre église, je vis les enfants rassemblés pour le catéchisme et le curé qui partait pour un malade. Je leur dis d'entrer, et que le curé m'avait chargé de leur faire l'instruction en attendant son retour. Je mets un surplis, je prends un bonnet carré, je monte en chaire et je leur fais tant de farces que tous les enfants riaient comme des fous. En un mot, je fis toutes sortes de profanations dans le sanctuaire même.

Huit jours après, pendant une promenade que je faisais seul dans ma chaloupe sur le fleuve, par un temps assez calme, une rafale de vent si subite s'abattit sur mes voiles qu'elle les déchira en lambeaux et que ma berge chavira. Je réussis à monter sur la quille où j'eus le temps de faire bien des réflexions et de me recommander à la miséricorde du bon Dieu. Les forces me manquèrent ensuite, et une lame jeta mon corps mort sur le rivage.

Je fus condamné à faire mon *piregatoïre*, pendant trente ans, sur les lieux mêmes que j'avais profanés. Au coup de minuit, mon âme rentrait dans mon corps et le traînait sur les marches de l'église.

Lamonde se recula jusqu'au bout du tertre, il croyait n'avoir affaire qu'à une âme, et il se trouvait en présence du corps par dessus le marché. Il commença à s'apercevoir qu'il avait l'haleine forte. Le revenant n'y fit pas attention, et continua : Vous ne comprendrez jamais, bon jeune homme, ce que l'on endure d'affronts et de misères lorsque l'on sort de son lieu de repos. Les nuits les plus noires nous paraissent aussi claires que si la lune était au ciel. Comme on n'entend rien à quatre pieds sous la terre, le moindre bruit nous fait trembler. Les lumières dans les maisons des *veilleux* (veilleurs) nous offusquent et nous brûlent la vue. Le bruit des voitures qui passent, les éclats de rire des voyageurs, nous font l'effet du roulement du tonnerre.

Mais c'était là la moindre de mes misères ; ce que j'avais à endurer l'automne, le printemps à la pluie battante et pendant les grands froids de l'hiver, est capable de faire hérissier les cheveux sur la tête à un homme au cœur de cailloux. Car, voyez-vous, j'étais

un volontaire, ¹ et on m'avait enterré sans cérémonie et vêtu légèrement. Un drap qu'une âme charitable avait donné pour m'ensevelir, était tout ce que j'avais sur le corps quand on me cloua dans mon cercueil. On aura peine à croire que pendant les grands froids du mois de janvier, mes pauvres os éclataient souvent comme du verre.

J'étais donc tout joyeux ; j'achevais ma dernière nuit de pénitence quand une folle jeune fille.....

— Sans trop vous *interboliser*, monsieur le squelette, dit Lamonde, allons doucement s'il vous plaît : je vous ai suivi sans me faire prier dans ce cimetière, qui n'a rien d'invitant pendant le jour et encore bien moins pendant la nuit ; j'avouerai que j'y avais un petit intérêt, j'étais curieux de savoir si les morts mentent autant que les vivants, et je voulais aussi savoir quelque chose qui me tient bien ou cœur, allez : je n'en ai pas de regret ; vous m'avez reçu poliment jusqu'ici, mais halté là ! je n'entends point qu'on dise du mal de Fifine : vous êtes content comme un fantôme qui a fini sa pénitence ; c'est tout naturel, et je voudrais en dire autant, car, moi je commence la mienne ; je mange mon rongé et je mordrais sur le fer. Ainsi, si vous n'avez pas de meilleures raisons à me chanter, brisons-là ; séparons-nous sans rancune ; bon soir.

— Bon jeune homme, dit le revenant, je vous ai trop d'obligation pour chercher à vous faire de la peine, je finirai donc en vous disant que j'achevais ma dernière nuit de pénitence, quand mademoiselle Lalande l'a interrompue. Elle est maintenant terminée grâce à

1 On appelle volontaire dans les campagnes ceux qui n'ont ni feu, ni lieu.

vosre courage, et je vous en remercie : je ne voudrais pas m'en tenir, s'il est possible, aux remerciements, mais vous prouver ma reconnaissance d'une manière plus solide. Je désirerais connaître quelques trésors pour vous les enseigner, mais je n'en connais aucun.

— Je n'ai pas besoin de vos trésors, dit Lamonde : il n'en est qu'un pour moi : c'est ma fiancée ; et si vous m'avez de l'obligation, rendez-lui la vie.

— Dieu seul, bon jeune homme, est le maître de la mort et de la vie.

— Il ne faut pas revenir de l'autre monde, reprit Hippolite, pour savoir ça ; mais dites-moi au moins, si la pauvre Josephine est véritablement poumonique, et si les docteurs ont raison quand ils disent qu'elle ne peut en réchapper.

— Bon jeune homme, dit le fantôme, si Josephine reprenait la santé, vous seriez donc encore disposé à en faire votre femme ? Vous méritez pourtant un meilleur sort que d'épouser une jeune fille qui peut vous rendre malheureux le reste de vos jours !

— M. le fantôme, reprit Lamonde, chacun son goût : j'aime mieux être malheureux avec elle qu'heureux avec une autre. Je n'aime guère voyez-vous, qu'on se fourre le nez dans mon ménage : si vous n'avez pas d'autres consolations à me donner, bonne nuit donc.

Et il se leva pour partir, mais le fantôme lui fit signe de se *rassir* et il obéit.

Après un petit bout de temps, le spectre reprit la parole :

— Les chirurgiens ont dit que Josephine était poumonique et ils ne se sont pas trompés. Ils ont déclaré que c'était une maladie mortelle et n'ont pas dit la

vérité ; car si avec tout le savoir dont il se vantent, ils n'ont jamais pu découvrir de remède pour la guérir, il y en a pourtant un. Et la mort sert souvent la vie. Emportez une poignée de cette herbe sur laquelle vous pilez, pour la reconnaître demain ; faites lui en boire des infusions, et dans un mois elle sera convalescente. Adieu ; la barre du jour va paraître, je n'ai que le temps de vous dire que votre fiancée est tranquille maintenant, je lui ai soufflé à l'oreille que vous m'aviez délivré.

Et le fantôme avait disparu. Lamonde tout joyeux mit une poignée d'herbes dans sa poche, sauta par dessus le mur du cimetière et un quart d'heure après, il entra chez La Fine. Elle lui tendit les bras de tant loin qu'elle le vit, et ils pleurèrent longtemps sans pouvoir dire *molte* (mot).

Les gens de l'autre monde ne se trompent guère, remarqua le père Romain ; et tout arriva comme le revenant l'avait prédit. Trois mois après, Lamonde conduisit à l'autel la plus belle créature de la paroisse.

— C'est très-bien finir jusque là, dis-je, mais quelle sorte de ménage firent-ils ensemble ?

Le père Chouinard garda pendant quelque temps le silence et dit ensuite :

— Un ménage en règle. La créature, comme vous savez tous, est pas mal casuelle : La Fine voulut d'abord, recommencer son *train-train*, elle n'avait pas tout à fait oublié, malgré ses traverses, son ancien métier de coquette tout en aimant son mari comme les yeux de sa tête. Mais Lamonde y mit bien vite ordre ; il déclara un jour à la porte de l'église qu'il n'était pas jaloux, que ça lui plairait même de voir sa femme entourée de fraudeurs, mais que par rapport aux mau-

vaises langues, ils briserait les reins au premier *freluquet* qui s'aviserait de lui en conter. Et il ajouta que, pour n'être point pris au dépourvu, il avait déjà coupé un rondin d'érable prêt à lui rendre ce service.

Comme il était fort comme un taureau anglais, chacun pensa à son *reintier*, et se le tint pour dit.

Je conseille, moi, reprit le père Romain, le même remède à ceux qui ont des femmes scabreuses (volages). Je ne parle pas, Dieu merci, pour la mienne : un guerdin (gredin) voulut un jour lui faire une niche et elle vous lui appliqua les dix commandements sur le front avec ses ongles, et lui déchira la peau jusqu'à la mâchoire ; et c'est pourtant une bonne femme ! comme vous savez.

Quant à La Fine, quand elle vit que personne ne s'occupait d'elle, elle se mit bravement à élever ses enfants et à ne faire le beau bec que pour son mari."

Voilà ce qu'on appelle un tableau achevé, une scène de mœurs impayable. C'est du George Sand tout pur dans *François le Champi*, la *Mare au Diable*.

A présent voulez-vous du Sterne ? en voilà. Il s'agit du premier âne qui *ait vécu à Québec*. Qui fera l'histoire du dernier ?

" Chôlette me dit un dimanche au matin :

N'en parle pas aux deux autres pensionnaires et je te mènerai voir, après-midi, une bête curieuse, arrivée avant-hier dans un vaisseau d'Angleterre.

Les deux pensoinnaires, Paschal Taché et Gaspard Couillard étaient pourtant les deux enfants les plus doux, les plus aimables de la ville de Québec : c'était probablement à cause de ces qualités que Chôlette les aimait moins que moi.

Nous fîmes rencontre, en sortant de la maison, l'après-midi, d'un vieil allemand, marié à une cousine de mon compagnon.

— Où allé fous ? dit l'Hanovrien.

Nous allons voir une bête curieuse, débarquée hier à Sillery, fit Chôlette : viens avec nous.

— Tiable ! tiable la pête il être donc pain curieux pour marcher si loin ? Il faire un chaleur d'enfer !

Il faisait en effet une de ces chaleurs étouffantes du mois de juillet, à foudroyer un Ethiopien. Mais Ives l'ayant assuré qu'il ne regretterait pas ses peines ; que c'était l'animal, à ce qu'on lui avait dit, le plus extraordinaire qui eût jamais paru dans le Canada, le cousin consentit à faire le voyage avec nous.

Nous passâmes par l'Anse-des-Mères, distance d'une lieue de Sillery, où nous arrivâmes enfin après maints arrêts, pour laisser reposer notre vieil Allemand, dont la langue desséchait dans la bouche, malgré les fréquentes libations d'eau fraîche qu'il faisait, grâce au fleuve Saint-Laurent, dont nous suivions les bords.

Voulez-vous nous laisser voir, dit Chôlette à une servante d'un joli cottage situé à Sillery au bas d'une colline, la bête curieuse que vous avez ici ?

— Derrière la maison ; répliqua la grosse fille, en s'évantant le visage à tour de bras avec son tablier.

A la vue de l'animal, le *schlinderlitche* s'écria avec rage et mépris : “ *Der esel ! un jack ass ! un âne !* ” et lâcha un *donner wetter* qui devait être un juron épouvantable, car la colline au pied de laquelle l'Allemand fut s'asseoir pour se reposer à l'ombre en fut ébranlée jusque dans ses fondements.

Quant à moi je liai bien vite connaissance avec mon

nouvel ami, qui reçut mes caresses de la manière la plus aimable : c'était le premier âne à quatre pattes que je voyais, et j'en fus émerveillé. Si j'eusse eu un macaron je l'en aurais régalé de meilleure grâce que cet égoïste de Sterne qui présenta un semblable biscuit à un pauvre baudet pour étudier en naturaliste comment un âne savourerait un macaron, après avoir rejeté une racine amère d'artichaut pourri qu'il n'avait pas eu le courage d'avaler. A défaut de macaron, je lui donnai un reste de pain d'épice que j'avais grignoté, et qu'il mangait d'un air de satisfaction qui me réjouit le cœur. Je lui demandai ensuite comment il trouvait le Canada ? A cette question il baissa une oreille et éleva l'autre. Je compris ce langage muet que je rendis par ces mots : Le Canada est un beau pays, mais je vais me trouver bien isolé, faute d'animaux de mon espèce. Je lui dis alors pour le consoler en lui frappant sur la croupe : Vivez dans l'espérance, mon cher ami. Le Canada se peuple rapidement, et dans cinquante ans à la fleur de votre âge, vous aurez de nombreux amis de votre espèce. Ceci paru le consoler ; je lui fis de tendres adieux, et je repris le chemin de Québec. L'Allemand chanta pouille à son cher cousin pendant toute la route, et rentra à quatre pattes chez lui. Lorsque je le rencontrais ensuite dans les rues, je lui criais, me tenant à une distance respectueuse : Allons à Sillery voir le *der esel donner wetter !* et il me montrait le poing en grinçant des dents."

Il faut qu'un homme ait diablement de l'esprit pour vous dilater la rate avec de pareilles naïvetés. Si quelqu'un en doute, qu'il s'essaie dans le même genre.

Il faudrait reproduire l'ouvrage en entier. Coq Bezeau et le petit Bram sont impayables.

Enfin pour les gens sérieux il y a les détails les plus

précieux sur l'enfance et la jeunesse de nos grands hommes, les Papineau, les Bédard, les Vallière etc., etc.

En terminant M. de Gaspé nous dit " *Bonsoir la compagnie. Fort bien, mais à demain ! S'il y a encore quelque chose à mettre dans le coin de Fanchette, ne vous gênez pas..... Pour l'amour des pauvres s'il vous plaît !*

L * * *

VOYAGE A RIMOUSKI PAR EAU. ' 1

Juillet est de retour ; la chaude canicule
Redescend parmi nous du firmament qui brûle.
C'est l'heure des départs ; chacun, en la cité,
Veut s'abriter ailleurs contre les feux d'été.
Mais où se diriger ? quel chemin faut-il suivre ?—
Il faut aller aux lieux où l'on se plaît à vivre.
On y songe : soudain le sifflet du vapeur
Avertit à propos l'indécis voyageur.
On fait sa malle, adieu : le bâtiment s'apprête :
Il appelle : partons, que rien ne nous arrête !

Au quai l'on voit déjà, sur le bateau fumeux,
Tout un monde partant pour un endroit fameux.
Partout l'affiche a peint l'élégant pyroscaphe ;
" Voyage à Rimouski ! " telle est son épigraphe.

Le vapeur se détache et glisse fièrement
Sur les tranquilles flots du superbe élément.
On atteint le chenal et, de là, le rivage
Offre partout à l'œil un riant paysage.
C'est l'Isle d'Orléans que l'on rencontre ici ;

1 Cette pièce de vers a été composée pour l'album de Mademoiselle B., aujourd'hui Madame L., qui a bien voulu nous permettre de l'extraire pour le *Foyer Canadien*.

Tout auprès, vers le nord, est le Montmorenci,
 Torrent impétueux, à la voix mugissante,
 Et dont on voit de loin l'écume blanchissante.
 Il fait naître la peur, car on dit que cette eau
 A plus d'une victime a servi de tombeau.
 L'étroite cataracte a de profonds abîmes,
 Et ces gouffres jamais ne rendent leurs victimes.
 En arrière est Québec ; son aspect grand et beau
 A l'amateur épris semble toujours nouveau.
 Sur le bord opposé, des toits couleur d'albâtre,
 Avoisinent Québec au noble amphithéâtre.
 Enfin nous dépassons cette Isle de Bacchus,¹
 Veuve de ses raisins qui ne s'y montrent plus,
 Et l'on fait route au pied de ces hauteurs arides,
 Qui du Fleuve ont reçu le nom de Laurentides.
 Puis on voit et des eaux la surface blanchir,
 Et la vague s'étendre et la brise fraîchir.
 Ensuite, découvrant des scènes toujours belles,
 L'agile vapeur fuit et semble avoir des aîles.
 C'est un présage heureux, et l'on se dit à bord :
 " Nous allons bien ; ce soir nous serons à bon port ! "

Refoulé quelquefois dans sa course paisible,
 Le Saint-Laurent s'émeut, s'enfle et devient terrible.
 Précurseur du sinistre, effroi des matelots,
 Un vent d'Est orageux murmure sur les flots,
 Et, soulevant partout les vagues mutinées,
 Ebranle du vapeur les hautes cheminées.

¹ Nom primitif de l'île d'Orléans. " Et estant à la dite Isle," dit Jacques Cartier dans la Relation de son premier voyage, " la trouvasmes pleine de fort beaux arbres, comme chênes, ormes, pins, cèdres et autres bois de la sorte des nostres, et pareillement y trouvasmes force vignes, ce que n'avions vu par cidevant en toute la terre ; et pour ce, la nommasmes *L'Isle de Bacchus*."

Sur le pont rejailloit un immense poudrin,
 Qui mouille jusqu'aux os l'intrépide marin.
 Le bateau fatigué s'incline et se balance,
 Et de l'onde en fureur craignant la pétulance,
 Le passager qu'abîme un affreux mal de mer,
 Paie un large tribut à l'élément amer ;
 Et, dans ses longs moments de détresse profonde,
 Le malheureux s'attend à partir de ce monde.

Mais, comme ses périls, la mer a ses beaux jours :
 Le grain passe, le calme aura bien ses retours.
 Le soleil luit, du fleuve uni comme une glace,
 A peine un vent léger ride-t-il la surface,
 Et tout semble sourire à votre heureux trajet.

Déjà nous atteignons (car c'est là mon sujet)
 Aux parages lointains où le fleuve est immense,
 Non loin des grandes eaux où l'océan commence.
 Le jour tombe ; bientôt, dans les vapeurs du soir,
 L'Isle Saint-Barnabé dessine un long trait noir.
 Il faut jusqu'au détour en suivre le rivage.
 Par derrière s'élève, au midi, sur la plage,
 Le bourg de Rimouski, déjà tant orgueilleux
 De l'honneur infini d'être l'un des chefs-lieux.

Les touristes, pressés, venant de prendre terre,
 Inondent par essais la grève solitaire.
 Tous, à chaque demeure où brille une clarté,
 Vont demander l'abri de l'hospitalité.
 A se caser fort bien partout on se dispose.
 C'est ici pour longtemps que l'on doit faire pause.
 Sous des modes divers s'offrira le plaisir :
 Car la nature ici ne donne qu'à choisir.
 Si la marée est belle et l'endroit solitaire,
 Là vous pouvez revivre en un bain salulaire,

Ou même, loin du bord, porteur d'un hameçon,
Dans un léger esquif attendre le poisson.
Il viendra sûrement, si le ciel ne l'empêche,
Et vous joindrez alors, en une même pêche,
La morue abondante au flétan limoneux,
Venu des profondeurs du golfe poissonneux.

Mais, est-il à vos yeux un passe-temps plus digne ?
A d'autres en ce cas abandonnez la ligne.
Là-bas, à rangs pressés, l'outarde et le canard
Se raillent du chasseur en dépit de son art.
Entendez-vous au loin leur voix aigre et stridente ?
Allez : on vous souhaite une chasse abondante.

Ailleurs, près du rivage où bruissent les eaux,
Il est d'autres objets pittoresques et beaux.
Vers un riant séjour, appelé le Domaine,
Le matin et le soir deux fois je me promène.
On y voit, à l'écart, une blanche maison.
Les Dames du Manoir, en la belle saison,
Cherchent dans cet asile entouré de feuillage,
L'ineffable repos qui nous plaît au village.

Vous qui, toujours fidèle à leur doux souvenir,
En ces lieux tous les ans aimez à revenir,
Sitôt que revêtant l'éclat de sa parure,
Au soleil printanier brillera la nature,
Pour admirer encor ses rustiques appas,
Revenez sur ces bords, mais ne les quittez pas !

Rimouski, 5 octobre 1859.

F. M. DEROME.

CHANSON GASPÉSIENNE.

Un ami du *Foyer Canadien*, qui habite le comté de Bonaventure, a bien voulu nous communiquer la pièce curieuse que l'on va lire. " Je vous envoie, nous écrit-il, une chanson en patois jersiais que j'ai recueillie dernièrement et qui se chante dans la Gaspésie parmi les paysans venus de la vieille Jerry (Jersey).

" Le patois jersiais est l'ancien français qu'on parlait à l'époque de Guillaume-le-Conquérant, et s'est conservé à peu près intact dans les îles de la Manche, sauf les nuances locales.

" Remarque. Le *ch*, devant *e* et *i*, est dur et se prononce comme *k* : ainsi *butchettes* se prononce *butkettes*, etc. Le *c* et l'*s*, placés devant les voyelles, ont le son de *ch* doux. Ainsi, *cidre* se prononce comme s'il était écrit *chidre*, et *sous* doit se prononcer *chou*."

L'HIVÉ.

L'HYVER.

Ah ! coussin Tom, i fait grand frait ; Ah ! cousin Tom, il fait grand froid ;
Entre bein vite, apprech' du feu ; Entre bien vite, approche du feu ;
Là, prend un' tchaire, et assieds te : Là, prends une chaise, et assieds-toi :
Il y a longtemps qu'nou n't'avait veu. Il y a longtemps que nous t'avons vu.

Je crai que d'pis la St. Michaï,
Tu n'as pon mins les pids ichin ;
Nou n'pouorrait craire quasi d'itaï
Et d'un parent, et d'un vaisin.

Je crois que depuis la St. Michel,
Tu n'as point mis les pids ici ;
Nous pourrions à peine croire autant,
Et d'un parent, et d'un voisin.

| | |
|--|--|
| Apprech' don pus, tu t'tcheins si liain ; | Approcho donc plus, tu te tiens si loin ; |
| Pour mo je tremble, et n'sis pon tendre | Quand à moi je tremble, et ne suis pas tendre, (frileux) |
| I y era d'la naï sur terr' demain, Et j'crai tchi gèle à pierre fendre. | Il y aura de la neige sur terre demain, Et je crois qu'il gèle à pierre fendre. |

Les grand' tcherrues sont arrêtales ; Les grandes charrues sont arrêtées ;
 Nou n'peut touoner ni foui la terro ; Nous ne pouvons plus ni tourner ni
 Et Ph'lippe me dit qu'aniet la g'laïo bêcher la terre ;
 Le portait dans l'Marais d'St. Pierre. Et Philippe me dit qu'aujourd'hui la
 glace.
 Le portait dans le Marais de St.
 Pierre.

| | |
|---|---|
| — “ Betté, ma fille, despech' te, | “ Elisabeth, ma fille, dépêche toi, |
| “ Hâl'nous du cidre dans la kanne ; | “ Tire-nous du cidre dans le pot ; |
| “ Tu es si longtemps que pour de mo, | “ Tu es si lente, que, pour ce qui est de moi, |
| “ A t'envier autchun bord, j'enhanno. | “ Rien qu'à t'envoyer quelque part, j'en tousse. |

| | |
|--|--|
| “ Prends des butchettes dans ton d'avanté, | “ Prends des bûchettes (fagots) dans ton tablier, |
| “ Dans la conière i n'y en a pus ; | “ Dans le coin il n'y en a plus ; |
| “ Tu n'as pon qu'faire d'aller au frait ; | “ Tu n'as pas besoin d'aller au froid ; |
| “ N'y en a-t-i pou en d'hors de l'hus ? ”.. | “ N'y en a-t-il pas en dehors de la porte ? ”.. |

| | |
|---|--|
| Qu'nou dait bein estre r'connaissants D'avé du bouais pour se cauffé ! | Que nous devrions bien être recon- naissants |
| Ah ! tchest qu'nou frait si nou s'tait sans, | D'avoir du bois pour se chauffer ! Ah ! qu'est-ce que nous ferions si |
| Principalment dans l'fonds d'l'hivé. | nous étions sans, 1 Principalement dans le cœur de l'hi- ver. |

I Si nous n'en avions pas.

I y en a bein tchi souffrent à ch't Il y en a beaucoup qui souffrent à
heure, cette heure,
Et un grand nombre, j'en sis seux, Et un grand nombre, j'en suis sûr,
Tchi n'ont ni pain, ni feu, ni Qui n'ont ni pain, ni feu, ni de-
d'meure ; meure ;
L'bouon Dgieu veaïlle avé pitchi Le bon Dieu veuille avoir pitié
d'eux ' d'eux !

“ Comme vous voyez, ce patois peut fournir à nos grammairiens une foule d'étymologies. Dans tous les cas, les nombreux rapprochements qu'il a avec notre langue, telle que nous la parlons aujourd'hui, ne peuvent manquer d'intéresser ceux de vos lecteurs qui s'occupent de linguistique.”

CHRONIQUE.

22 août 1866.

Je l'ai dit ailleurs, notre littérature manque de types joyeux. On ne rit pas assez de ce bon rire que nos aïeux avaient importé de France en le développant. Nos personnages sont comme nous graves et compassés. Ils ne gesticulent pas à tout rompre, à la façon de nos gens d'autrefois.

Ce n'est pas que ces types joyeux nous manquent dans la vie réelle. Tous les jours je rencontre des gens qui seraient tout à fait à leur place dans une œuvre comique. Ils souffrent même visiblement de n'y être pas, ils s'impatientent.

La France a toute une galerie moderne de types réjouissants, galerie non moins intéressante et plus curieuse que celle des grands hommes, car en la parcourant on ne rencontre que des figures épanouies qui n'ont coûté à l'humanité que des éclats de rire. Cette galerie s'ouvre par ce superbe personnage de Joseph Prudhomme dont l'effigie majestueuse orne presque tous les coq-à-l'âne contemporains, et se ferme provisoirement par ce marchand de crayons de génie, ce Mangin dont le casque rayonnera dans l'avenir, qui est mort, il y a quelque deux ans, poitrinaire comme une pâle jeune fille, et à qui j'entendais dire un jour, avec un accent inimitable, sur la grande place de Lille :

“ Ma brave femme de mère m'a dit au sortir de l'enfance : Mangin, tu es *bien fait*, tu feras ton chemin dans le monde, car un *bienfait* n'est jamais perdu.”

A Paris, on rencontre à chaque pas un personnage dont l'on a fait connaissance dans les esquisses satiriques, ici Jérôme Paturot, plus loin Calino. Le bottier qui nous chausse, le tailleur qui nous habille, le chemisier qui nous met au cou un faux col, le coiffeur qui nous passe un fer dans les cheveux, le cocher qui nous promène au pas et à l'heure, le garçon de restaurant qui nous sert chaud un poulet froid.. etc.....sont autant de personnages comiques.

En arrivant à Paris, j'entrai chez un coiffeur à qui je confiai ma tête échevelée par l'aiglon. Ses premières paroles me donnèrent le ton de l'air qui allait sans cesse résonner à mes oreilles et que plus tard j'essaierais de chanter moi-même :

“ Monsieur, me dit-il, je suis en train de révolutionner la chemise. Tandis que tout marchait dans le monde, la chemise est restée stationnaire. L'art du chemisier est encore en état d'enfance, je vais l'émanciper ! Je prépare une chemise qui étonnera Paris et fera le tour du monde.”

Ce coiffeur joignait à l'industrie des cheveux, qu'il jugeait impuissante à le porter au faite de la fortune, l'industrie des chemises. Naïf comme on l'est à son premier pas dans une grande ville et dans la vie, je commandai une demi-douzaine de ces chemises qui devaient laisser si loin derrière elles les chemises qui avaient suffi jusqu'alors à l'humanité. Le pauvre diable à qui je fus obligé de les donner, ne pouvant les porter moi-même, a mal fini. On n'a jamais pu savoir si c'était un suicide ou un meurtre, s'il s'était étranglé au moyen de la chemise ou si c'était la chemise qui l'avait étranglé à son corps défendant. Toujours est-il qu'on le trouva mort, trois jours après mon fatal cadeau, et qu'on fut obligé de l'enterrer dans ma chemise, faute d'en pouvoir faire sortir sa dépouille mortelle.

Le mot de mon coiffeur me rappelle celui de mon bottier, l'illustre Perrin-Leguay. A mon retour à Paris après quelques années d'absence, je lui envoyai une commande, en lui rappelant qu'il avait ma mesure.

“ Oui, répondit-il à mon commissionnaire, j'avais sa mesure, mais *on m'aura gâté son pied en Amérique.* ”

Et il ne voulut rien faire avant d'avoir revu mon pied.

Un autre mot de lui achevera de le peindre. Un de mes amis qui avait fait un long séjour à Paris, sur le point de revenir au Canada, alla lui confier une dernière commande. Perrin-Leguay lui demanda la faveur de voir encore une fois son pied et après l'avoir longtemps regardé, il s'écria d'un air triomphant :

“ Vous rappelez-vous le pied que vous aviez en arrivant d'Amérique ? *Comme je l'ai formé !* ”

Mais je m'attarde en ces gais souvenirs, je reviens à mon sujet.

J'ai hâte de voir s'ouvrir le Musée de la gaieté canadienne, j'y glisserai volontiers quelques statuettes.

C'est peut-être dans les conversations des curés que l'on trouverait le plus d'éléments pour composer ces légères esquisses de personnages, qui ont acquis une sorte de célébrité gaie et dont le nom ne saurait être prononcé dans une réunion ecclésiastique, sans faire naître à l'instant sur les lèvres mille plaisantes anecdotes et une gaieté bruyante. Qui n'a entendu parler bien des fois du père O'Neile.. etc..

On trouverait aussi beaucoup à puiser dans les souvenirs des avocats, qui suivaient les Cours de Circuit à la campagne, du temps où les Circuits n'avaient point encore vu disparaître leur physionomie désopilante sous leur éclat légal. Il faudrait faire causer les vieux notaires, confidents de nos grands pères et spectateurs de tant de scènes de comédie qui menacent de rester inédites, étouffées entre un contrat de mariage et un testament.

Je n'ai point intention de tenter ici l'œuvre piquante que j'indique à ceux qui ont tout ce qu'il faut pour la mener à bonne fin : le goût des anecdotes, l'art du récit, l'amour de la gaieté, la passion des originaux. Je veux seulement suspendre dans un coin du *Foyer* un léger croquis d'un type qui vient de se montrer plaisamment dans une comédie des mieux montées et dont tous les acteurs ont, fort involontairement, rempli à merveille les rôles que leur avait assignés l'auteur.

Le faible de bien des gens parmi nous, c'est de croire qu'ils ont eu d'illustres ancêtres ou des aïeux millionnaires. Chacun a son château en Espagne ou en Allemagne. Les uns isolent de leur nom roturier le *dé* par lequel il commence, et le transforment en particule noble ; les autres escomptent la fortune qui ne peut manquer de leur arriver du fond de la Bretagne, d'un jour à l'autre. A la dynastie éteinte des *Oncles d'Amérique*, nous voulons substituer la branche cadette des Oncles d'Europe. Il y en a à qui on annoncerait demain qu'ils sont les cousins du roi de Prusse qu'ils n'en seraient aucunement surpris. Ils feraient de suite leurs malles pour Berlin, afin d'aller réclamer leur part de butin de Sadowa. La fantasmagorie de la succession Bonnet a fait ici de nombreuses victimes.

Le but secret de plus d'un voyage en Europe, c'est de se découvrir des origines aristocratiques ou d'aller prendre possession de quelque château en ruines. A force de recherches, plusieurs finissent par trouver au fond d'une vieille ville de province, d'antiques parentes trop bien conservées qui leur demandent des pensions viagères. Un sentiment respectable se mêle sans doute à cette curiosité. On aime à renouer la tradition, à remonter le courant jusqu'à la source inconnue ; on veut savoir si l'on est Breton, Normand ou seulement compatriote des fromages de Brie.

Un auteur dramatique, qui a gardé l'anonyme, vient de tenter de corriger ce travers fort répandu par une comédie dont tout le monde parle aux champs et à la ville, et que je vais raconter brièvement.

Un brave homme vivait de peu dans le village de... Mettons qu'il s'appelait Bonnet et qu'à cause de cela on croyait qu'il était né coiffé. L'imagination populaire aimait à contempler en lui le descendant déchu d'une noble race, une victime résignée d'un grand malheur, l'épave d'un naufrage, l'obscur fragment d'une haute destinée brisée. Il avait des courtisans qui croyaient à son étoile et l'entretenaient dans le souvenir confus de sa grandeur passée et l'illusion de sa fortune à venir. En attendant, il chaussait les gens de son

village tant bien que mal, mais personne, en prévision de l'avénir n'osait dire où le soulier le blessait.

On écrivit en Allemagne, et bientôt on se crut sur la piste de l'héritage ; enfin un jour arrive une lettre de Francfort apportant la grande nouvelle attendue depuis si longtemps. On ne s'était pas trompé, Bonnet était bien le dernier rejeton d'une grande famille, l'héritier d'une opulente fortune. La lettre en coûtait le chiffre à trente-trois millions de piastres et contenait une première traite de \$108,000, un à compte ! Il devait en arriver une pareille tous les trois mois.

Que l'on se mette à la place d'un homme qui se trouve tout à coup riche de trente-trois millions de piastres ? Cela étourdit un peu, on se passe la main sur les yeux pour s'éclaircir la vue de ces millions. La nouvelle se répandit comme l'éclair et on accourut de toutes parts serrer la main ou se jeter au cou du millionnaire. C'était à qui avait deviné son étoile sous les épais nuages qui l'enveloppaient. Plusieurs avaient des remords de s'être laissé chausser par lui, quoique tout le monde aurait bien voulu être dans ses souliers.

Lui, Bonnet, était simple et digne. Il portait avec aisance le poids de ses millions, il accueillait avec bonté la multitude, feignant d'ignorer la distance qui le séparait de ses égaux, de ses supérieurs de la veille, de ses obligés du lendemain. Les femmes commençaient à lui trouver la taille élégante et le port majestueux ; veuf ou garçon, il attirait les regards des belles et les projets matrimoniaux affluaient sur sa tête.

Bonnet songea à l'emploi qu'il ferait de sa fortune. Chaud partisan politique, sa première pensée fut pour le candidat malheureux à qui il avait donné si souvent en vain sa voix inconnue.

“ Je chasserai C. du comté, s'écria-t-il, je ferai élire L.”

Il faut connaître le comté de K, les luttes électorales acharnées entre deux candidats invariables dont il est le théâtre depuis douze à quinze ans, la passion, la persévérance que chacun apporte à faire triompher son candidat, pour bien comprendre et apprécier ce cri

de l'âme. Il n'y a pas un électeur, partisan du candidat évincé, qui n'en eût dit autant en pareille position.

Puis, Bonnet rassura ses concitoyens, qui craignaient déjà de le voir s'envoler avec ses trésors au sein tumultueux des grandes villes. Il resterait au milieu d'eux à manger ses immenses biens en famille, enrichissant tous ceux qui l'approcheraient. Non-seulement il n'y aurait plus un pauvre dans le village, mais il n'y aurait que des riches vivant des rentes de Bonnet. Chacun, de sa petite fenêtre du pignon, contemplant la douce perspective qui s'ouvrait ainsi à l'horizon du village.

Bonnet épanchait son cœur devant ses confidents qui ne se lasaient pas de l'écouter. Déjà il avait choisi le terrain sur lequel il devait se faire bâtir une résidence princière. Il esquissait le plan. A chaque instant, il ajoutait un étage, changeait ses meubles, agrandissait son parc, supprimait les constructions voisines pour se ménager une plus belle vue.

On voulait lui faire choisir une compagne parmi ses amies d'enfance, les unes devenues veuves, les autres promues vieilles filles. Mais, passant la main dans ses cheveux, il aspirait à une plus brillante conquête. Nouveau seigneur de ces domaines, il prétendait conduire à l'autel la plus jolie fille du village.

A côté de Bonnet, il fallait voir son avocat, le futur administrateur de sa fortune, superbe et rayonnant. N'était-ce pas lui qui, le premier, avait soupçonné le millionnaire sous l'humble bottier ? N'était-ce pas par ses soins qu'on était parvenu à découvrir ce précieux secret, et à ravir à la vieille Germanie ce trésor ? Il groupait les millions, les faisait manœuvrer dans son étude hantée d'habitude par des hôtes plus modestes, les jetait par les fenêtres. On se serait cru chez l'intendant de M. de Rotschild. Il circulait à pas comptés, ruminant des chiffres ; de temps à autre on l'entendait murmurer :

“ Cent mille piastres..... château..... Francfort..... Bismark.....”

Le voyant si agité, les gens se rangeaient respectueusement sur son passage. Apparaissaient déjà sur son front les rides creusées par les préoccupations d'une administration trop compliquée.

Après s'être abandonné à toutes les joies d'une fortune anticipée, il fallut songer à la réaliser. La lettre qui annonçait la prodigieuse nouvelle était très-explicite et fort détaillée. Avec cette lettre là à la main, on pouvait se rendre à Francfort et ramasser l'héritage. Comme on se doutait bien en Allemagne que Bonnet avait oublié la langue de ses ancêtres, on avait eu soin de joindre au texte allemand une excellente traduction. La traite, adressée à la Banque de l'Amérique Britannique du Nord, était en bonne forme.

Il fut décidé que Bonnet irait en personne, accompagné de son avocat et des principaux citoyens de l'endroit, réclamer à la banque le paiement, en or, de sa traite. Tout le monde était d'opinion qu'on ne pouvait mettre trop d'empressement et de solennité dans cette première démarche. Seulement si Bonnet avait en portefeuille une traite de \$108,000, il manquait de monnaie pour défrayer ses dépenses de voyage. Il y eut lutte pour savoir qui serait admis à la faveur de lui prêter de l'argent, l'avocat l'emporta. De plus, le costume de cet homme fortuné avait été jusque-là fort négligé ; il avait grandi dans l'ignorance des tailleurs. Le conseil municipal lui vota une garde-robe et les meilleurs artistes du village furent employés à l'habiller des pieds à la tête ; ils se surpassèrent.

Le jour du voyage à la ville fixé, il fut convenu que tous les paroissiens accompagneraient Bonnet et son avocat jusqu'à la station du chemin de fer. Les vieillards restèrent à garder les maisons. La démonstration fut brillante, enthousiaste, et Bonnet, en gants jaunes, s'élança, suivi de son avocat, dans le train rapide qui l'emporta dans la direction de la Banque de l'Amérique Britannique du Nord.

La nouvelle qu'un millionnaire venait de prendre le train se répandit promptement parmi les passagers. La foule se pressa dans le char qui le portait. Il y avait là des hommes d'affaires qui exprimèrent quelques doutes sur la traite, mais leur voix fut promptement étouffée sous les clameurs enthousiastes de la foule. On s'arrachait Bonnet qui commençait à se friper.

Aussitôt arrivé en ville, le cortège se dirigea vers la banque, l'avocat battant la marche d'un pas rapide. On fit ouvrir à deux battants la grande porte, et le millionnaire franchit pour la première fois le seuil du temple de l'escompte. Mandé en toute hâte le caissier accourut à la nouvelle que l'on réclamait le paiement immédiat en or d'une traite de Francfort de \$108,000.

"Faites payer de suite, lui dit l'avocat en lui tendant la traite, M. Bonnet est pressé et d'ailleurs il n'aime pas à attendre."

Le caissier examina la traite et laissa échapper un soupir de soulagement.

"Messieurs, leur dit-il, vous êtes victimes d'une mystification. Cette traite ne vaut rien."

Et il prouva son dire avec une telle évidence qu'à mesure qu'il avançait dans sa cruelle démonstration, Bonnet redevenait lui-même. Il ôta ses gants jaunes et faisait mine de se dépouiller de ses pantalons neufs. Quant à l'avocat, il fondait. En cinq minutes, il avait diminué de \$108,000.

En quittant la banque, Bonnet, son avocat et la députation s'enfuirent à la station, sans vouloir regarder personne ni répondre à aucune question.

Cependant les habitants de.... se portèrent en foule au retour du train pour fêter l'arrivée des \$108,000. Il pleuvait et par moment, sans pouvoir se rendre bien compte de la cause de ce refroidissement, ils sentaient leur enthousiasme faiblir. L'heure de l'arrivée du train approchant, leur foi renaissait, et ce fut par des hurrahs formidables qu'ils saluèrent l'apparition de Bonnet et de son avocat. Mille questions éclatèrent immédiatement après.

L'avocat eut à peine la force de confier la fatale nouvelle à l'oreille de quelqu'un. Aussitôt elle se répandit comme la foudre. Ce fut un désastre ; tous ces châteaux en Espagne roulèrent à la fois. Puis, vinrent les récriminations qui tombèrent comme grêle sur le crédule avocat, coupable d'avoir procuré à ses concitoyens la douce illusion de la fortune durant deux jours.

Quant à Bonnet, on le vit reparaitre, un quart d'heure après,

dans son costume habituel. Il avait déjà pris son parti du naufrage de sa fortune et venait consoler les autres de la perte de ses trente-trois millions de piastres.

La morale de cette histoire, c'est qu'il ne faut croire ni aux héritages, en Europe, ni aux *de* en Amérique.

Autre sujet de satire.

Il était coutume dans la presse canadienne de prodiguer les épithètes *d'éloquent* et *d'éminent* à des gens qui, parfois, n'étaient ni éminents, ni éloquents. Simple histoire de faire plaisir au prochain. Moi-même, plus d'une fois, j'ai fait un usage immodéré de ces épithètes prestigieuses. Mon excuse, c'est que les gens attendaient à la porte du bureau que l'article fut prêt pour aller le lire à leurs parents ou à leurs électeurs.

Aujourd'hui cependant les épithètes *d'éloquent* et *d'éminent* menacent d'être détronées par celle *d'illustre*. On ne dit plus seulement *l'éloquent* orateur ou *l'éminent* homme d'état; cela paraît insuffisant. On écrit : *l'illustre* orateur, *l'illustre* homme d'état. Nous arriverons à *l'illustrissime*. Je demande qu'on me ramène à l'heureux temps où, bornant son zèle à traduire de l'anglais, on écrivait indistinctement de tout le monde : " Notre distingué ami, ce distingué homme d'état."

Au commencement de chaque mois, j'éprouve, à la lecture des journaux de Montréal, un irrésistible accès de vanité nationale, en voyant le nombre toujours croissant des *enfants sublimes* qui sortent des collèges et des jeunes gens de génie qui entrent dans les professions.

Voici en effet ce que je lis dans les principaux organes de la publicité :

" Nous apprenons avec une orgueilleuse satisfaction que notre ami J. B. Merle a été admis, hier, à l'étude de la profession d'avocat. Il a parfaitement répondu aux quelques questions qu'on lui a posées et a laissé voir une science profonde. Les examinateurs se sont enquis avec intérêt dans quel collège il avait fait des études aussi brillantes. Le collège de.....doit être fier d'avoir produit un tel élève. Cela établit la réputation d'une maison.

M. Merle doit étudier sous MM. Benon et Mounier, et nous ne doutons pas que, sous les soins d'aussi *illustres* maîtres, il ne devienne une des lumières du barreau de l'avenir."

Plus loin :

" A la même séance du bureau des examinateurs, notre *distingué* ami et collaborateur, M. Pierre Bourg, a été reçu avocat. L'examen a été long, hérissé de difficultés, de problèmes ardens, de questions épineuses. Il a répondu à tout en jurisconsulte consommé, il a ébloui les auditeurs et écrasé ses juges; cet examen a été un triomphe et l'admission une apothéose. On n'avait rien vu de pareil au Palais de Justice depuis la réception de notre généreux ami et collaborateur Louis Bureau. Unissant la science de Domat à un talent oratoire admirable, M. Bourg sera le Beryer du barreau canadien."

Un autre jour, on lit ce qui suit : " Parmi les jeunes médecins qui ont été admis à la dernière séance du collège des médecins du Bas-Canada, tout le monde a remarqué notre déjà éminent ami le Dr. Paul Perret. Quelle science, quel homme, quel médecin ! Comme il répond, comme il dissèque ! A l'approche de l'épidémie qui nous menace, il est heureux que notre population se soit assuré des services d'un pareil docteur. On peut être sûr que le fléau n'est pas de taille à lutter avec lui. "

Dernière citation :

" M. Joseph-Napoléon-Louis Rondelet a subi, hier, son examen comme élève de l'Ecole Militaire, devant le colonel *** L'état-major du commandant des forces, qui assistait à l'examen, a été émerveillé du savoir militaire déployé par notre jeune et vaillant concitoyen. Il était aussi calme qu'un vieux général sur un champ de bataille. Il commandait les manœuvres d'une voix qui aurait couvert le bruit du canon. Après l'examen, le colonel s'est longtemps entretenu avec lui sur les meilleures mesures à prendre pour mettre nos frontières en état de défense. Que l'ennemi vienne maintenant, nous avons des Kléber et des Ney à lui opposer. "

Le dirai-je ? Au contentement patriotique que j'éprouve en lisant ces brillants témoignages, se mêle parfois une inquiétude. A la vue de cette affluence de gens de talent, je crains qu'une soudaine explosion intellectuelle, une attaque foudroyante d'apoplexie morale, ne vienne mettre en péril les jours de notre commune patrie.

HECTOR FABRE.

VARIÉTÉS.

On nous informe qu'une revue musicale mensuelle paraîtra bientôt à Montréal, sous la direction de M. Adélarde Boucher. Les conditions d'abonnement seront telles que celui-là même qui ne la lirait pas trouverait encore un profit à s'y abonner. Voilà pour le côté américain de l'affaire. Pour ce qui est de la rédaction, le nom seul de M. Adélarde Boucher est une garantie sûre que cette nouvelle revue occupera une place honorable parmi nos publications les mieux dirigées.

ÉTUDES LITTÉRAIRES POUR LA DÉFENSE DE L'ÉGLISE.—
Voici un ouvrage français que nous recommandons vivement à tous les amateurs de saine littérature. M. Léon Gautier était déjà connu avantageusement pour ses *Études historiques pour la défense de l'Eglise*. L'art chrétien, la littérature chrétienne a dans M. Gautier un habile défenseur. Ces *Études littéraires* sont charmantes, bien écrites, pleines de verve, de nerf et de foi.

Ce fut sous Jacques I d'Angleterre (Jacques VII d'Ecosse) qu'eut lieu l'attentat de Guy Fawkes, dont (au dire du cable transatlantique) on a voulu, au commencement de ce mois, donner une nouvelle édition, au parlement anglais. C'est de cet attentat de Guy Fawkes que date un usage, encore en vigueur aujourd'hui, qui veut que le grand chancelier fasse solennellement le tour des caves du parlement chaque fois que S. M. doit s'y rendre pour les cérémonies de l'ouverture et de la prorogation des chambres etc.

Un jeune dandy anglais arrive dans un hôtel où l'on parle le français. Est-ce à Rimouski, à Cacouna, à Kamouraska ? Peu importe, cela n'y fait absolument rien ; il suffit de savoir que l'hôtel est plein, que chaque lit contient deux dormeurs.

— Vous pouvoir pas trouver un place pour moi ? dit l'Anglais à un des garçons de l'hôtel.

— Il y a bien Monsieur, répond le garçon, un lit qui n'est occupé que par un seul voyageur ; mais, ajoute-t-il, c'est.....c'est un nègre !

L'Anglais fait une grimace magnifique, s'assied sur un banc et se met à cogner des clous. Au bout d'un quart d'heure, n'y pouvant tenir :

— Allez demander à M. le nègre, dit-il, s'il vouloir que je coucher dans le lit de lui.

Le nègre consent. Voilà notre dandy qui se débotte d'un air superbe. Puis d'un geste dédaigneux et avec une voix de corbeau :

— N'oubliez pas, dit-il au garçon, de bien cirer moi, et de réveiller moi demain à quatre heures dans le matin.

— *Yes sir !*

Ah ! mon enflé de Corkney avec tes grands airs ! ajoute le garçon à voix basse, je vais te prendre au mot ; *je te cirerai, toi, pas tes bottes !*

Le lendemain, à quatre heures précises, le garçon d'hôtel réveillait notre homme après lui avoir, d'une main légère, noirci préalablement la figure.

Very well ! dit l'étranger ; et le voilà qui s'étire, se lève et se dirige tout droit vers la glace :

— Oh ! le stiouptide ! s'écrie-t-il en apercevant sa figure noircie dans le miroir, il a été réveiller le nègre au lieu de réveiller moi ! !

Et notre homme d'aller se recoucher en attendant qu'on vienne le réveiller, lui.

ENSEIGNE DU BARBIER. Autrefois la saignée était le remède à tous maux. A la moindre indisposition on se rendait, non chez le médecin mais chez l'homme expert par excellence pour cette opération : le barbier.

Aujourd'hui la saignée n'est plus de mode, et les barbiers qui ne sont plus saigneurs se contentent d'aspirer à devenir grands seigneurs. Néanmoins le souvenir de leur ancienne attribution est encore conservée dans leur enseigne. En France, l'enseigne du barbier se compose de deux petits plats de cuivre, en miniature, accrochés au dessus de la porte. A Naples, c'est un bras entouré d'un mouchoir. En Canada, c'est tout bonnement un bâton que contourne, en spirale, une large raie peinte en rouge, simulant un bras entouré d'un bandage teint de sang.

— Vous avez été à la guerre en 1812, disait-on à un vieil habitant qui n'y entendait pas malice.

— Oui, Monsieur, du temps des Bastonnais.

— Quel était votre commandant ?

— C'était le *couronel Salue Marie ! !* (Salaberry.)

LE FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de littérateurs canadiens,—paraissant régulièrement le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT: dix chelins par année, ou cinq chelins par semestre, rigoureusement payable d'avance. L'abonnement date du 1er janvier de chaque année.

AGENTS DU "FOYER CANADIEN."

Québec: MM. Garant et Trudelle; T. E. Roy, Haute-Ville.

Sainte-Anne de la Pocatière: F. H. Proulx.

Trois-Rivières: H. R. Dufresnes.

Saint-Hyacinthe: A. Kéroack.

Montréal: MM. Fabre et Gravel; J. B. Rolland et fils.

Ottawa: L. J. Casault.

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement par lettre (**enregistrée et affranchie**) "Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

☞ Nous attirons l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant neuf abonnements pour l'année, (c'est-à-dire \$18) a droit au dixième *gratis*.

On peut se procurer la collection complète du FOYER CANADIEN, avec les *primes* en s'adressant au GÉRANT. Prix de la collection entière, y compris l'abonnement pour 1866, \$5. En tout, neuf volumes, cette année terminée.

Toute lettre non affranchie est invariablement refusée.